

Province de **LIEGE**  
N° postal 4400

Arrondissement de **LIEGE**



rue de l'Ermitage, 16 – 4400 FLEMALLE  
Tél. : 04/235.10.00 - Fax : 04/234.10.48  
cpas@flemalle.be – www.flemalle.be

## RAPPORT D'ACTIVITES

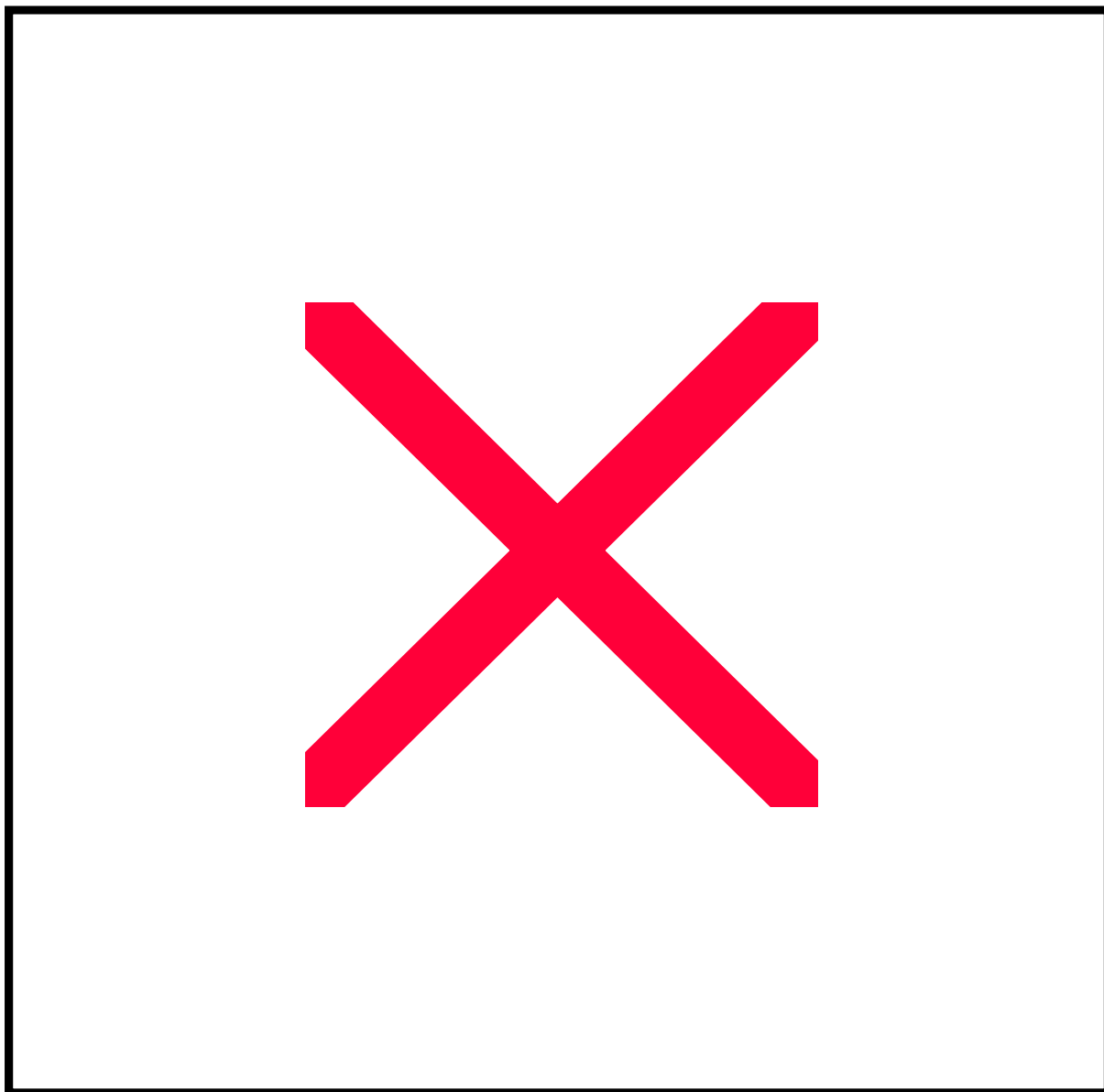
**ANNÉE 2010**

*du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010*

*Conseil de l'Action sociale du 20 septembre 2011*

*Président : Jean-Louis COLSOUL*

*Secrétaire temporaire : Marie-Blanche VERDIN*



**« De l'autre côté »**

Réalisé lors des ateliers d'expression du Service d'Insertion du CPAS - Extrait du recueil collectif  
*Interroger l'autre côté* conçu lors des animations Plume&Pinceau

## TABLE DES MATIERES

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>p. 6</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU CPAS.....</b>	<b>p. 8</b>
1. ORGANES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	p. 8
1.1. Mandats des représentants et délégués du CPAS.....	p. 8
2. ORGANIGRAMME.....	p. 10
3. LE PERSONNEL.....	p. 11
3.1. Statuts administratif et pécuniaire.....	p. 11
3.2. Le personnel.....	p. 12
3.3. Recrutements.....	p. 13
4. CONVENTIONS DE SERVICE AVEC DES THÉRAPEUTES SOUS STATUT INDEPENDANT.....	p. 14
5. ASSURANCE - CONTENTIEUX.....	p. 14
6. FINANCES.....	p. 14
6.1. Comptes annuels 2009 – Services ordinaire et extraordinaire.....	p. 14
6.2. Relevé des créances 2009 à reporter à l'exercice 2010.....	p. 15
6.3. Budget 2010 – Modifications budgétaires.....	p. 15
6.3.1. Modification budgétaire N°1 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire.....	p. 15
6.3.2. Modification budgétaire N°2 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire.....	p. 15
6.3.3. Modification budgétaire N°3 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire .....	p. 16
6.4. Budget du CPAS pour l'année 2011 – Service ordinaire et extraordinaire.....	p. 16
6.5. Marchés publics de travaux, de fournitures et de services.....	p. 16
6.6. Vérification de caisse.....	p. 18
6.7. Finances - Divers.....	p. 18
7. PATRIMOINE.....	p. 19
8. COURRIERS.....	p. 19
9. AUDITIONS DE DEMANDEURS DE REVENU D'INTÉGRATION PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE....	p. 19
10. AUTRES DÉCISIONS IMPORTANTES ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE.....	p. 20
<b>CHAPITRE 2 : LE SERVICE SOCIAL.....</b>	<b>p. 23</b>
1. LE PERSONNEL.....	p. 23
2. LES PERMANENCES.....	p. 23
3. LE SERVICE SOCIAL INDIVIDUALISÉ.....	p. 24
3.1. Le droit à l'intégration sociale.....	p. 24
3.1.1. Les statistiques.....	p. 24
3.1.2. La Cellule Jeunes.....	p. 25
3.2. Diversités et importances des autres aides sociales.....	p. 27
3.2.1. Les statistiques.....	p. 27
3.2.2. L'aide sociale équivalente au revenu d'intégration.....	p. 29
3.3. Recours introduits au Tribunal du travail.....	p. 29
3.4. Le service de médiation de dettes.....	p. 29
3.5. Groupe d'Appui et de Prévention au Surendettement « Ec(h)os Malins ».....	p. 31
3.6. La Cellule énergie.....	p. 31
3.6.1. La place de l'énergie dans les demandes d'aide sociale.....	p. 31
3.6.2. Permanences et visites à domicile (quelques chiffres).....	p. 31
3.6.3. Le Tuteur Energie.....	p. 32
3.6.4. Missions générales du service.....	p. 33
3.6.5. Prévention.....	p. 36
3.7. Logements d'urgence.....	p. 36
3.7.1. Les logements d'urgence du CPAS.....	p. 37

3.7.2. Logements d'urgence mis à la disposition du CPAS par la Commune.....	p. 37
3.8. Garanties locatives bancaires.....	p. 37
4. LA CELLULE INSERTION.....	p. 39
4.1. Tableau récapitulatif des activités hebdomadaires régulières de la Cellule Insertion en 2010.....	p. 39
4.2. Insertion sociale.....	p. 39
4.2.1. Espaces Rencontres.....	p. 39
4.2.2. Ateliers d'insertion sociale .....	p. 39
4.2.3. Activités diverses.....	p. 40
4.2.4. Les Cyber-activités .....	p. 42
4.2.5. Distribution de vivres .....	p. 43
4.2.6. Action spécifique « Eté solidaire ».....	p. 44
4.2.7. Ecrivains publics.....	p. 44
4.3. Insertion socioprofessionnelle.....	p. 44
4.3.1. Modules d'insertion socioprofessionnelle : les modules ELAN (FSE Agence).....	p. 44
4.3.2. Travail individuel d'insertion professionnelle.....	p. 44
4.3.3. Les travailleurs sous contrat article 60§7 et 61.....	p. 44
4.3.4. Agent d'insertion.....	p. 47
4.3.5. FLÉMAL'IDESS.....	p. 49
A. Mobi-Flémalle.....	p. 49
A.1. Les moyens matériels.....	p. 49
A.2. Les moyens humains.....	p. 49
A.3. Le fonctionnement du service.....	p. 49
A.4. Les statistiques entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2010.....	p. 49
B. Espaces verts et petits travaux d'entretien de l'habitat (Bricodépannage).....	p. 51
B.1. Missions du service.....	p. 51
B.2. Les moyens humains.....	p. 51
B.3. Le fonctionnement du service.....	p. 51
B.4. Les statistiques entre le 1 <sup>er</sup> avril 2010 et le 31 décembre 2010.....	p. 51
C. Magasin social (Abichouette).....	p. 52
<b>CHAPITRE 3 : L'INTERSERVICE SOCIAL FLÉMALLOIS (ISF).....</b>	<b>p. 53</b>
1. LA COMMISSION TOXICOMANIE.....	p. 53
2. LA COMMISSION CRISE.....	p. 53
<b>CHAPITRE 4 : LA CUISINE CENTRALE.....</b>	<b>p. 55</b>
1. LA PRODUCTION DE REPAS POUR LES MAISONS DE REPOS.....	<b>p. 55</b>
2. LES REPAS SCOLAIRES.....	<b>p. 55</b>
<b>CHAPITRE 5 : LE SERVICE OUVRIERS.....</b>	<b>p. 56</b>
1. SERVICE AIDE AUX FAMILLES.....	p. 56
2. DONS DE MEUBLES.....	p. 56
3. PRÊTS DE VAISSELLE.....	p. 56
4. ENTRETIEN ET TRAVAUX.....	P. 56
<b>CHAPITRE 6 : LES SERVICES AIDES MÉNAGÈRES ET AIDES FAMILIALES.....</b>	<b>p. 57</b>
1. AIDES MÉNAGÈRES DU CPAS.....	p. 57
2. AIDES FAMILIALES.....	p. 57
3. SOINS À DOMICILE.....	p. 57
<b>CHAPITRE 7 : POLITIQUE DE LA SANTÉ, DE LA PRÉVENTION ET DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES SENIORS.....</b>	<b>p. 58</b>
1. LE CENTRE DE GUIDANCE.....	p. 58

1.1. Le Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA).....	p. 58
1.2. Le Service de Santé Mentale.....	p. 58
1.3. Les Ateliers des Enfants .....	p. 60
1.4. L'Atelier des Ados.....	p. 61
1.5. Le GAPpp.....	p. 64
1.5.1. Le Personnel.....	p. 64
1.5.2. Les objectifs.....	p. 65
1.5.3. Les actions.....	p. 65
2. LA PRÉVOYANCE SOCIALE.....	P. 66
3. LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS.....	P. 67
<b>CHAPITRE 8 : LES DOTATIONS ET SUBSIDES 2010.....</b>	<b>p. 69</b>

**PRÉAMBULE**

27 janvier 2010, explosion au centre de Liège : 81 immeubles sinistrés, 500 occupants évacués. Flémalle est solidaire et le CPAS coordonne, avec l'appui de la Maison des hommes, le relogement de familles sur Flémalle. Une seule famille sera finalement relogée à Flémalle, mais la solidarité était là. C'est la volonté des autorités flémalloises d'assurer une garde d'urgence sociale 24h/24 pour la prise en charge des situations sociales présentant une telle urgence qu'elles ne peuvent attendre le lendemain. Chaque nuit, chaque week-end, un travailleur social du CPAS est « de garde », prêt à intervenir à la demande de la Police.

L'hiver 2010 et sa rigueur ont mobilisé de la même manière le service social du CPAS, qui s'est soucié de l'approvisionnement des personnes seules, avec l'aide de notre service de repas à domicile.

Chaque incendie, chaque inondation, chaque vague de chaleur trouve des travailleurs sociaux mobilisés, disponibles et prêts à apporter une écoute et une réponse professionnelle et efficace.

2010 et ses nombreuses restructurations (Maison de repos, patrimoine, cuisine centrale, ...) ont nécessité beaucoup de réflexions sur l'avenir et le développement de divers services au bénéfice de la population flémalloise (agrément de Flémal'idess avec son service de proximité, introduction des repas scolaires chauds, ...).

Etant toujours sous plan de gestion, le CPAS a continué à participer à l'effort communal général pour diminuer les dépenses, grâce, notamment, au renforcement de synergies avec la Commune. C'est une gestion rigoureuse, notamment, en terme de subventions et de récupérations d'indu, qui permet malgré tout au CPAS d'être créatif dans l'exercice de ses missions, avec comme objectif permanent et essentiel l'amélioration du bien-être des flémallois en difficulté.

- 2010 - Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'est clôturée par l'inscription de la lutte contre la pauvreté comme un des 5 piliers des objectifs majeurs de l'Union européenne, à travers la « stratégie 2020 », avec pour volonté de réduire au minimum de 20 millions le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté d'ici 10 ans en U.E.

Les trois priorités fixées par la Présidence belge et défendues âprement par Monsieur Philippe Courard, notre Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, à savoir :

- la lutte contre la pauvreté infantile,
- l'implémentation de la recommandation sur l'inclusion active
- et la lutte contre le phénomène du sans-abrisme,

se retrouvent dans la « Plateforme européenne de lutte contre la pauvreté » mise en place pour assurer le suivi de la concrétisation de ces objectifs politiques.

Dans cette perspective, le CPAS de Flémalle est convaincu de l'importance de son rôle émancipatoire et mobilisateur dans la lutte contre la pauvreté. Il poursuit encore davantage ses ateliers d'insertion dans les différents quartiers : le dessin en page d'introduction de ce rapport, sur base de la technique du Mandala, est un exemple d'outil d'animation utilisé et visant à l'expression créative des personnes fort éloignées de l'emploi.

Le CPAS de Flémalle s'est investi en 2010 dans la campagne de : "Sensibilisation de l'opinion publique générale au sujet de la pauvreté et de l'exclusion sociale" particulièrement par l'organisation, avec la collaboration d'usagers, d'une Journée Portes ouvertes et de débats sur la pauvreté et la santé.

Il s'est aussi inscrit dans les dispositifs de lutte contre la pauvreté infantile et la subvention fédérale supplémentaire de 11.000 euros en 2010 a directement bénéficié à 142 enfants.

Tout au long de cette année 2010, le CPAS, en étroite collaboration avec la Commune, a fait aboutir un certain nombre de dossiers essentiels pour une bonne gestion des ressources humaines :

- le règlement de travail a été adopté ;
- des examens de recrutement visant à la statutarisation d'agents ont été organisés ;
- 4 agents ont été nommés et leur stage d'un an a débuté le 01/12/2010.

Le Pacte régional pour une fonction publique solide et solidaire, auquel le CPAS a adhéré en 2009, se concrétise donc progressivement.

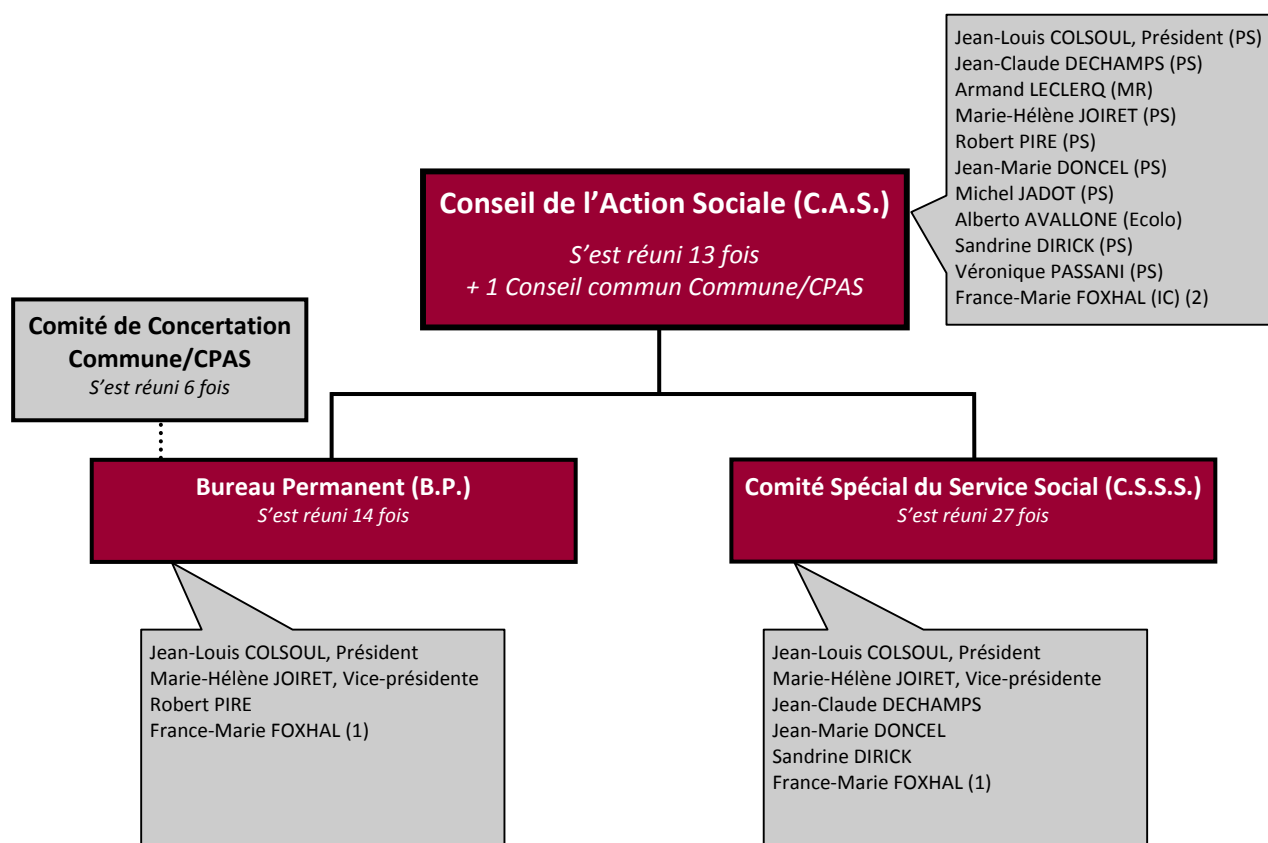
Le rapport d'activités 2010 ci-après détaille la diversité des actions développées en 2010 pour répondre de la manière la plus adéquate aux besoins sociaux de notre population et aux diverses missions qui nous sont confiées.

Que chacun des agents, qui par son investissement personnel, contribue à la réalisation de nos objectifs soit félicité et que nous continuions ensemble et avec conviction à lutter contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion.

Jean-Louis COLSOUL,  
Président du CPAS de Flémalle

## **CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU CPAS**

## 1. ORGANES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



(1) Suite aux accords de début de législature, Messieurs Armand LECLERCQ et Alberto AVALLONE ont démissionné de leur mandat de représentation au Bureau permanent et/ou au Comité spécial du Service social et ont été remplacé par Madame France-Marie FOXHAL (Conseil de l'Action sociale du 28 décembre 2010).

(2) Suite à la démission de Madame Catia BUCCI de son mandat de Conseillère de l'Action sociale :

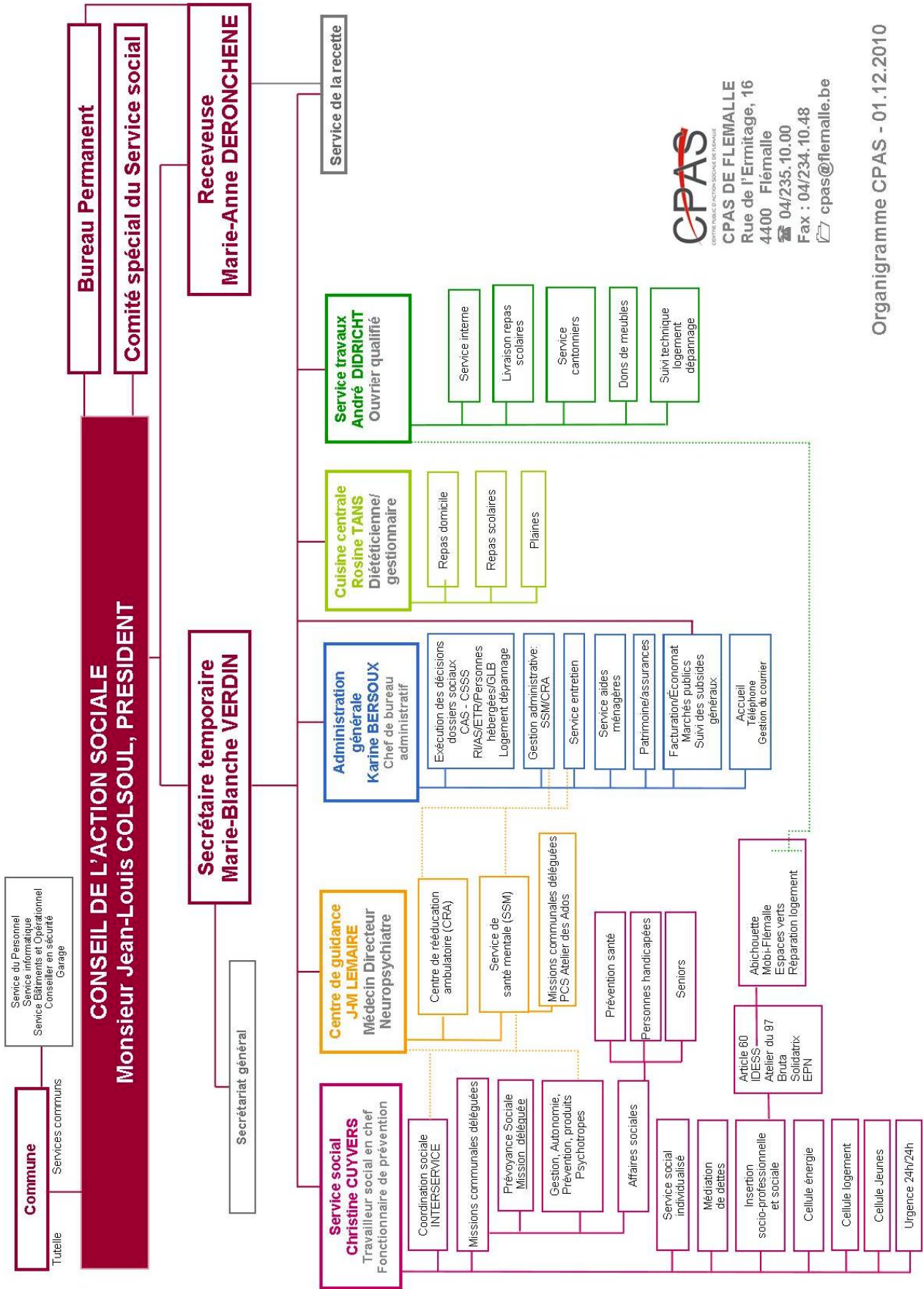
- Madame France-Marie FOXHAL a été installée en qualité de Conseillère de l'Action sociale (Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010).
- Monsieur Alberto AVALLONE a été désigné vérificateur de caisse (Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010).

### 1.1. Mandats des représentants et délégués du CPAS

	Mandataire	Période	Date décision
Agence Immobilière sociale du pays de Huy (AG)	J-L. COLSOUL	PS	07.04.2009
AISH (CA)	J-L. COLSOUL	PS	07.04.2009
AISH (AG)	J-L. COLSOUL	PS	30.05.2007
	J-C. DECHAMPS	PS	30.05.2007
	M-H. JOIRET	PS	30.05.2007
	R. PIRE	PS	30.05.2007

Asbl « La Coupole »	J-L. COLSOUL M-H. JOIRET	PS PS	03.06.2008 03.06.2009
Vérificateurs de caisse	J-C. DECHAMPS A. AVALLONE	PS Ecolo	23.01.2007 30.11.2010
Commission Locale de l'Energie	M-H. JOIRET	PS	06.03.2007
Maison des Hommes (CA)	R. FLAGOTHIER F.VAN MEETEREN J. BRIAN	PS PS PS	23.01.2007 23.01.2007 12.02.2008
Maison des Hommes (AG)	R. FLAGOTHIER F. VAN MEETEREN R. PIRE M. JADOT J. BRIAN	PS PS PS PS PS	06.03.2007 06.03.2007 06.03.2007 06.03.2007 12.02.2008
Asbl Aide à Domicile (CA)	J-L. COLSOUL	PS	06.03.2007
Asbl Aide à Domicile (AG)	J-L. COLSOUL	PS	13.02.2007
CHAPITRE XII - G.I.L.S. (AG) <i>Groupement d'initiatives pour la lutte contre le surendettement</i>	J-C. DECHAMPS	PS	23.01.2007
CHAPITRE XII RELAIS SOCIAL DU PAYS DE LIÈGE (AG)	J-C. DECHAMPS	PS	05.08.2008
CHAPITRE XII HAUTE MEUSE INSERTION (HMI)	J-L. COLSOUL	PS	03.08.2010
CENTRE LIEGEOIS DE PROMOTION DE LA SANTÉ (CLPS) (AG)	R. PIRE	PS	13.02.2007
TERRE ET FOYER (AG)	J-L. COLSOUL	PS	02.05.2007
Asbl ARTICLE 27 (AG)	J-L. COLSOUL	PS	23.01.2007
CRIPPEL (AG)	R. PIRE	PS	23.01.2007
INTERSENIORS (AG – CA)	J-L. COLSOUL	PS	07.10.2008

## 2. ORGANIGRAMME



**CPAS**  
 CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FLÉMALLE  
 CPAS DE FLEMALLE  
 Rue de l'Ermitage, 16  
 4400 Flémalle  
 ☎ 04/235.10.00  
 📠 04/234.10.48  
 📧 cpas@flemalle.be

Organigramme CPAS - 01.12.2010

### **3. LE PERSONNEL**

#### **3.1. Statuts administratif et pécuniaire**

##### Conseil de l'Action sociale du 2 février 2010

- Prolongation de la cession d'un point APE en faveur de l'intercommunale INTERSENIORS pour les années 2010 et 2011.
- Adoption pour la première fois du Règlement de travail applicable à l'ensemble du personnel du CPAS en ce compris le Personnel contractuel.

##### Conseil de l'Action sociale du 6 avril 2010

- Arrêt des bulletins d'évaluation du personnel du CPAS et du Centre de guidance.
- Lancement de la procédure de recrutement interne d'employés d'administration (échelle D1) proposée par la Commune en vue de constituer une réserve de recrutement commune au CPAS et à la Commune ;
- Lancement de la procédure de recrutement interne d'ouvriers qualifiés (échelle D1) proposée par la Commune en vue de constituer une réserve de recrutement commune au CPAS et à la Commune ;
- Prise d'acte qu'un complément est à prévoir afin d'octroyer aux agents du CPAS la prime de fin d'année 2009 telle que prévue par les statuts administratifs et pécuniaires et l'Arrêté royal du 9 décembre 2009.

##### Conseil de l'Action sociale du 8 juin 2010

- Arrêt des bulletins d'évaluation du personnel du CPAS et du Centre de guidance.
- Appel interne pour la constitution d'une réserve de recrutement de travailleurs sociaux (échelle B1).
- Décision de transférer à l'intercommunale INTERSENIORS, à la date du 01.06.2010, 35 agents aux conditions du statut administratif et pécuniaire du personnel du CPAS de Flémalle ; cession à l'intercommunale INTERSENIORS, à partir du 01.06.2010, 6 points APE à durée indéterminée et 14 points APE spécifiques (Décision n° PL07617/01 et PL07616/01 valable jusqu'au 31.11.2011).
- Décision de transférer à l'A.I.S.H., à la date du 01.06.2010, 2 agents des cuisines aux conditions du statut administratif et pécuniaire du personnel du CPAS de Flémalle ; cession à l'Intercommunale A.I.S.H., à partir du 01.06.2010, 2 points APE.

##### Conseil de l'Action sociale du 6 juillet 2010

- Marque son accord sur le nombre de points APE (158) proposés par le Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche pour la période 2010-2011.

##### Conseil de l'Action sociale du 7 septembre 2010

- Décision de modification du cadre du personnel organique du CPAS.
- Décision de modification des statuts administratif et pécuniaire du personnel du CPAS.
- Décision de lancer un appel interne pour la constitution d'une réserve de recrutement de travailleurs sociaux (échelle B1) : Composition du jury - Arrêt de la liste des candidats – Fixation de la date et de lieu des épreuves.

##### Conseil de l'Action sociale du 5 octobre 2010

- Versement dans la réserve de recrutement d'employés d'administration (D1) commune à la Commune de Flémalle et au CPAS de 11 agents.
- Versement dans la réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés (D1) commune à la Commune de Flémalle et au CPAS de 8 agents.

- Décision de constitution d'une réserve de recrutement de travailleurs sociaux (B1).
- Décision de lancement de la procédure de mobilité volontaire entre les agents de la Commune et du CPAS en vue de nomination(s) dans le grade d'employé d'administration (D1).
- Ratification la décision d'octroyer, pour l'année 2010, une indemnité d'habillement ou une indemnité de nettoyage au personnel du CPAS.

#### Conseil de l'Action sociale du 2 novembre 2010

- Prise d'acte de l'absence de candidatures introduites au terme de la procédure de mobilité volontaire entre les agents communaux et les agents du CPAS en vue de nominations dans le grade d'employé d'administration.
- Lancement de la procédure de promotion pour pourvoir à l'emploi de Travailleur social en chef du service social individualisé (B4).
- Lancement de la procédure de recrutement interne d'ouvriers manœuvres pour travaux lourds (échelle E2) en vue de constituer une réserve de recrutement commune au CPAS et à la Commune.

#### Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010

- Modification des statuts administratif et pécuniaire du personnel du CPAS.

#### Conseil de l'Action sociale du 28 décembre 2010

- Ratification de la décision d'octroyer, pour l'année 2010 (jusqu'au 31.05.2010), la prime d'attractivité agents des maisons de repos « Leur Domaine » et « La Rotonde ».
- Ratification des montants octroyés, pour l'année 2010, pour la prime de fin d'année 2010 accordée aux agents du CPAS.

### **3.2. Le personnel**

Au 31.12.2010, le personnel du CPAS comprend 109 agents (95,93 EQTP)

- 14 agents sont statutaires et 4 agents sont en stage de nominations ;
- 29 agents sont contractuels ;
- 34 agents sont sous statut APE ;
- 9 agents sont sous statut Maribel (5 APE Maribel, 4 contractuels Maribel) ;
- 4 stagiaires ;
- 19 agents « article 60§7 ».

	Statut.	Contract.	APE général	APE spécifiques	APE Maribel	Cont. Maribel	Stagiaire	Article 60§7	TOTAL
<b>Secrétaire</b>	1								<b>1</b>
<b>Receveur</b>	1								<b>1</b>
<b>Service social</b>	3	6	10	2	3		3		<b>26</b>
<b>Adm. Générale</b>	2	4	6		1				<b>13</b>
<b>Sec. Générale</b>					1				<b>1</b>
<b>Recette</b>			1				1		<b>2</b>
<b>Serv. Personnel</b>			1						<b>1</b>
<b>Serv. Ouvriers</b>	1	4				4		1	<b>9</b>

Serv. Technique									<b>0</b>
SSM/CRA		9	2						<b>11</b>
Cuisine centrale	3	2	4					2	<b>11</b>
Serv. Entretien		3	1						<b>4</b>
Aides ménagères			6					2	<b>8</b>
Petite Enfance	1								<b>1</b>
CSL								1	<b>1</b>
FO Commune								2	<b>2</b>
Plantations								2	<b>2</b>
Voirie								1	<b>1</b>
Sépulture								1	<b>1</b>
Travaux Commune	1								<b>1</b>
AT Commune			1						<b>1</b>
Interseniors								1	<b>1</b>
MOBITEX		1						2	<b>3</b>
OXFAM								1	<b>1</b>
SERVI +								1	<b>1</b>
COUPOLE								1	<b>1</b>
FILBOIS								1	<b>1</b>
ABICHOUETTE		1							<b>1</b>
<b>TOTAL Agents</b>	<b>14</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>108</b>

N.B. : les 109 agents comprennent 5 agents ne prestant plus (mise en disponibilité/ maladies, ...)

A la date du 31 décembre 2010 sont octroyés:

- 2 congés pour convenance personnelle ;
- 6 interruptions de carrière ;
- 4 congés parentaux.

**3.3. Recrutements** : au 31.12.2010 le CPAS compte 10 nouveaux agents, dont 3 nouveaux emplois subsidiés

	Conseil de l'Action sociale	Nouveaux emplois	Remplacement
Service Ouvriers	12.01.2010		1
GAPP	02.03.2010	1 (Plan de cohésion sociale)	
Adm. générale	02.03.2010		1
SSM	06.04.2010		1
Service social	04.05.2010	1 (Maribel)	
Service Ouvriers	04.05.2010	1 (Maribel)	
AT	06.07.2010		1
Cellule insertion	05.10.2010		1
Adm. générale	05.10.2010		1
C. de Rééducation	30.11.2010		1
<b>Nouveaux Agents</b>		<b>3</b>	<b>7</b>

N.B. : 2010, c'est aussi le transfert de 35 agents vers la nouvelle Maison de Repos Le Domaine du Château et également de 2 agents de la Cuisine Centrale vers la cuisine de l'A.I.S.H.

#### **4. CONVENTIONS DE SERVICE AVEC DES THERAPEUTES SOUS STATUT INDEPENDANT**

Au 31.12.2010, il y a **4** conventions de service avec des thérapeutes sous statut indépendant au sein du centre de rééducation ambulatoire.

- une 38h/semaine
- une ergothérapeute
- 2 psychologues (2x22h)

#### **5. ASSURANCE - CONTENTIEUX**

Accidents de travail (ou sur le chemin du travail) survenus au personnel du CPAS	<b>4</b>
Accidents de travail (ou sur le chemin du travail) survenus au personnel du CPAS (Art.60)	<b>6</b>
Accidents de travail (ou sur le chemin du travail) survenus au personnel du CPAS n'ayant pas entraîné d'indemnisation ou d'incapacité	<b>0</b>
Accidents de travail (ou sur le chemin du travail) survenus au personnel du CPAS n'ayant pas entraîné d'indemnisation ou d'incapacité (Art.60)	<b>2</b>
Sinistre « R.C. » (aide-ménagère) ayant été déclaré (2 indemnisations et 3 dossiers en attente.	<b>5</b>
Sinistre « véhicule » ayant été déclaré (3 indemnisations et 2 dossiers en attente)	<b>5</b>
Sinistre « tentative d'effraction avec dégâts matériels » ayant été déclaré et toujours en cours - 5 tentatives sur le même bâtiment (ancienne MR « Leur Domaine »)	<b>1</b>

#### **6. FINANCES**

##### **6.1. Comptes annuels 2009 – Services ordinaire et extraordinaire arrêté par le Conseil de l'Action sociale du 3 août 2010**

###### **RESULTAT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2009**

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés nets	9.976.729,49 €	72.998,01 €
- Engagements	- 9.460.528,17 €	- 73.947,90 €
	516.201,12 €	- 949,90 €

###### **RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2009**

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés nets	9.976.729,49 €	72.998,01 €
- Imputations	- 8.982.605,73 €	- 70.447,90 €
	994.123,76 €	2.550,11 €

###### **COMPTE DE RÉSULTAT 2009**

Produits	+ 8.815.970,33 €
Charges	- 8.501.833,84 €

Résultats de l'exercice	= 314.136,49 €
-------------------------	----------------

### BILAN 2009

Total bilantaire	= 4.945.263,34 €
Dont résultats cumulés	
Exercice	314.136,49 €
Exercice précédent	-172.768,27 €

### 6.2. Relevé des créances 2009 à reporter à l'exercice 2010 (Conseil de l'Action sociale du 6 avril 2010)

Arrêt du relevé des créances de 2009 à reporter à l'exercice 2010 aux montants suivants :

- Service ordinaire : 477.922,64 €
- Service extraordinaire : 3.500,00 €

### 6.3. Budget 2010 - Modifications budgétaires

#### 6.3.1. Modification budgétaire N°1 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire

Conseil de l'Action sociale du 4 mai 2010 : Examen et vote :

Service ordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	9.349.994,99 €	9.349.994,99 €	0,00 €
Augmentation	102.143,95 €	86.301,77 €	15.842,18 €
Diminution	41.685,53 €	25.843,35 €	-15.842,18 €
Résultat	9.410.453,41 €	9.410.453,41 €	0,00 €

Service extraordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	101.503,00 €	101.503,00 €	0,00 €
Augmentation	71.302,00 €	71.302,00 €	0,00 €
Diminution			
Résultat	172.805,00 €	172.805,00 €	0,00 €

#### 6.3.2. Modification budgétaire N°2 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire

Conseil de l'Action sociale du 3 août 2010 : Examen et vote :

Service ordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	9.410.453,41 €	9.410.453,41 €	0,00 €
Augmentation	516.201,12 €	516.201,12 €	0,00 €
Diminution			
Résultat	9.926.654,53 €	9.926.654,53 €	0,00 €

Service extraordinaire	Recettes	Dépenses	Solde

Budget initial	172.805,00 €	172.805,00 €	0,00 €
Augmentation	39.850,00 €	39.850,00 €	0,00 €
Diminution	9.000,00 €	9.000,00 €	0,00 €
Résultat	203.655,00 €	203.655,00 €	0,00 €

### 6.3.3. Modification budgétaire N°3 – Budget 2010 – Service ordinaire et extraordinaire

Conseil de l'Action sociale du 2 novembre 2010 : Examen et vote :

<b>Service ordinaire</b>	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	9.926.654,53 €	9.926.654,53 €	0,00 €
Augmentation	175.062,17 €	255.520,89 €	-80.458,72 €
Diminution	49.989,45 €	130.448,17 €	80.458,72 €
Résultat	<b>10.051.727,25 €</b>	<b>10.051.727,25 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Service extraordinaire</b>	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	203.655,00 €	203.655,00 €	0,00 €
Augmentation	66.928,22 €	59.925,22 €	7.003,00 €
Diminution	52.826,45 €	45.823,45 €	-7.003,00 €
Résultat	<b>217.756,77 €</b>	<b>217.756,77 €</b>	<b>0,00 €</b>

Conseil de l'Action sociale du 2 novembre 2010 :

- Adaptation des critères de répartition de la facturation interne du budget 2010.

### 6.4 **Budget du CPAS pour l'année 2011 arrêté par le Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010 et approuvé par le Conseil communal du 16 décembre 2010**

<u>ORDINAIRE</u> :	Recettes	:	8.796.686,15 €
	Dépenses	:	8.796.686,15 €
	Boni	:	0,00 €

<u>EXTRAORDINAIRE</u> :	Recettes	:	171.250,00 €
	Dépenses	:	171.250,00 €
	Boni	:	0,00 €

Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010 :

- Arrêt des critères de répartition de la facturation interne du budget 2011.
- Approbation du rapport sur les synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS et le rapport sur les économies d'échelles et sur la suppression des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la Commune à présenter au Conseil commun Commune/CPAS du 16.12.2010.

### 6.5. **Marchés publics de travaux, de fournitures et de services**

<b>DATE CAS / BP</b>	<b>TYPE</b>	<b>MARCHE</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>
CAS 28.12.2010	T	Aménagement d'une chambre mansardée et remise à neuf des peintures du logement de transit sis rue Ferrer, 21	Le COUDMAIN (Seraing)
CAS 28.12.2010	F	Equipement en mobilier destiné au logement de transit sis rue Ferrer, 21	SPRL BATICOM MD (Seraing)
BP 21.12.2010	F	Produits d'entretien destinés à la Cuisine centrale et aux divers services du CPAS	KING DISPOSABLE (Genval) MAISON GILSON (Barchon)
CAS 30.11.2010	T	Remplacement des chaudières à gaz au Centre de guidance, rue Spinette, 2	SPRL JPAL (Flémalle)
CAS 02.11.2010	T	Remplacement des châssis de porte et de fenêtre à la maison, rue Ferrer, 21 et au Centre de guidance, rue Spinette, 2	Société HAVARD (Flémalle)
CAS 02.11.2010	T	Placement et mise en service d'un système de détection intrusion au Centre de guidance, rue Spinette, 2	Société ALMALIS (Flémalle)
CAS 02.11.2010	F	Véhicule destiné au transport de personnes équipé d'un système élévateur pour PMR	Garage SPINEUX (Flémalle)
CAS 05.10.2010	SF	Emprunt matériel de livraison de repas chauds	DEXIA
BP 26.07.2010	F	Fournitures de bureau destinées à l'ensemble des services du CPAS	IPL (Liège)
CAS 06.07.2010	F	Photocopieur multifonction et imprimantes	Ricoh (Bruxelles) Imprimat (Liège)
CAS 06.07.2010	F	Fourniture de viande, volaille, diverses préparations et charcuteries pour le service de la Cuisine Centrale	VIANGROS (Bruxelles) PERE LEJEUNE (Blégny)
CAS 06.07.2010	F	Fourniture de produits de poissons et de produits dérivés pour le service de la Cuisine Centrale	LAKSA DREZE (Battice)
CAS 08.06.2010	F	Fourniture de produits de boulangerie et de pâtisserie pour le service de la Cuisine Centrale	LE FOURNIL DE MICHEL (Flémalle)
CAS 08.06.2010	F	Fourniture de produits laitiers, produits d'alimentation sèche, produits diététiques et produits surgelés y compris les	REAL LAMSOU ( Battice) JAVA (Rotselaar) DELI XL (Thuin) LA FERME DU TILLEUL (Waremmé)

		mélanges pour potages pour le service de la Cuisine Centrale	BELGIAN ICE CREAM (Tielen)
CAS 08.06.2010	F	Fourniture de légumes frais, pommes de terre et dérivés pour le service de la Cuisine Centrale	CARY GERON (Wandre) L'ETAL (Seraing) LE JARDIN DU GEER ( Bassenge)
CAS 08.06.2010	F	Fourniture de produits spécifiques pour le lave-vaisselle pour le service de la Cuisine Centrale	MAISON GILSON (Barchon)
CAS 08.06.2010	F	Fourniture de containers isothermes, de vaisselle et de vaisselle jetable destinés à la Cuisine Centrale	POLYMAT (Grâce-Hollogne) VERRAX (Ruisbroek) KING DISPOSABLES (Genval)
CAS 04.05.2010	F	Papier, cartons, enveloppes	Imprimat (Liège) 2LS (Flémalle) Igepa (Ans)

F = Fourniture – S = Service – SF = Service financiers – T = Travaux

## 6.6. Vérification de caisse

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, il y a eu 4 vérifications de caisses. Les procès-verbaux de vérification de caisse ne relèvent pas d'observation par Monsieur Jean-Claude DECHAMPS et Madame Catia BUCCI, Membres du Conseil de l'Action sociale.

## 6.7. Finances - Divers

### Conseil de l'Action sociale du 12 janvier 2010 :

- Prise d'acte et approbation du rapport du 5 janvier 2009 de Monsieur Christian BLEUS relatif au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions établi conformément à l'article L3331-1 et suivants du CDLD, attestant que MOBITEX s'est acquitté des formalités administratives imposées et a bien utilisé la subvention accordée (Mise à disposition d'un agent) aux fins desquelles cette subvention a été octroyée.

### Conseil de l'Action sociale du 2 février 2010 :

- Prise d'acte des modifications à apporter au budget 2010 – Service ordinaire – dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> modification budgétaire 2010 soit : adapter le montant pour le Fonds Spécial de l'Aide Sociale en fonction des notifications reçues pour l'exercice 2009 postérieurement à la confection du budget 2010, soit 296.471,21 EUR au lieu des 267.792,86 EUR prévus ; adapter les articles budgétaires 104/111-01, 104/112-01, 104/113-01 en tenant compte des montants repris au tableau du personnel annexé, un agent étant repris dans le budget 2010 à la fois comme agent APE et comme agent temporaire durant 10 mois ; adapter l'article budgétaire 84492/111-01 en tenant compte de l'erreur matérielle intervenue (47.279,00 EUR au lieu de 42.279,00 EUR).

### Conseil de l'Action sociale du 2 mars 2010 :

- Modification des termes de la délibération du 5 août 2008 – 19<sup>ème</sup> OBJET – et décision de financer le coût de l'aménagement du minibus pour le transport de personnes à mobilité réduite au moyen du legs VERVINCK pour un montant de 5.445,00 EUR TVAC.

Conseil de l'Action sociale du 28 décembre 2010 :

- Décision de fixer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le montant de la provision attribuée au Service MOBI-FLEMALLE à la somme de 1.322 EUR (au lieu de 1.300 EUR) constituée d'argent liquide et de « tickets de transport ».

## **7. PATRIMOINE**

Conseil de l'Action sociale du 6 avril 2010 :

- Cession, de gré à gré, sans publicité, et chacun pour l'euro symbolique, à la Commune de Flémalle, des deux immeubles constitués par la Maison de repos « Leur Domaine », sise rue Spinette, 64 cadastrée 1ère division section A n°478 Y3 et 478 w4, d'une superficie cadastrale respective de 1.937 m<sup>2</sup> et 12.122 m<sup>2</sup> et par la Maison de repos « La Rotonde », sise rue et rue des Awirs, 209-211 cadastrée 5ème division section A n°413 n2 et d'une superficie cadastrale de 620 m<sup>2</sup>.
- Vente de gré à gré de l'emplacement de parking « Sauvenière » n°57, sis boulevard de la Sauvenière, 100 à 4000 Liège, pour un prix de vente de 7.000,00 EUR.

Conseil de l'Action sociale du 5 octobre 2010 :

- Vente de parcelles de terrains sises à Fexhe-le-Haut-Clocher (4ème division, Roloux) au lieu-dit «Dessous le Tiège», section A, n°47/D et 48/C, pour un prix de vente de \*\*\*\* EUR.

## **8. COURRIERS**

<b><u>Indicateur</u></b>	<b><u>Entrées</u></b>	<b><u>Sorties</u></b>
Indicateur général	12.203 courriers (dont 2.085 factures)	17.648 courriers
Indicateur de la médiation de dettes	1.151	1.056 courriers

## **9. AUDITIONS DE DEMANDEURS DE REVENU D'INTEGRATION PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

<b><u>Date de la séance</u></b>	<b><u>Nombre d'audition</u></b>	<b><u>Type de demande</u></b>
03.08.2010	1	Droit à l'intégration sociale
07.09.2010	1	Droit à l'intégration sociale
05.10.2010	1	Droit à l'intégration sociale
02.11.2010	1	Droit à l'intégration sociale
30.11.2010	1	Droit à l'intégration sociale

## **10. AUTRES DÉCISIONS IMPORTANTES ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

<b>Date de la séance</b>	<b>Type</b>	<b>Objet</b>
02.02.2010	C	Approbation de la convention ORL-PSY (n° d'identification 96530044) entre le CPAS de Flémalle et l'Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI) et relative à notre Centre de Rééducation Ambulatoire, rue Spinette, 2 à 4400 Flémalle.
02.03.2010	C	Plan de cohésion sociale : Approbation de la convention entre le CPAS et la Commune de Flémalle, arrêtant les modalités du détachement de Monsieur Steve KRAMER, agent communal pour l'Atelier des Ados.
02.03.2010	D	Modification de la composition de la Commission Locale pour l'Energie (CLE)
02.03.2010	D	- Prise d'acte du rapport d'activités du service de médiation de dettes pour l'année 2009. - Décision de solliciter la subvention du service de médiation de dettes pour l'année 2010 (pour un montant estimé de 14.688,90 EUR).
02.03.2010	D	Charge le Bureau permanent de fixer tous les détails des modalités de fonctionnement de l'IDESS du CPAS de Flémalle et les documents type nécessaires pour un démarrage au 01.04.2010 des volets petites réparations dans l'habitat, entretien des espaces verts et magasin social, le volet taxi social ayant déjà intégré l'IDESS depuis le 01.03.2010 ;
02.03.2010	D	Délégation au Comité Spécial du Service social de la décision de récupération des indemnités versées au propriétaire dans le cadre des garanties locatives qu'il prendra en même temps qu'il se prononce sur la libération de la caution locative.
02.03.2010	D	- Prise d'acte de la délibération du 5 février 2010 – 4 <sup>ème</sup> OBJET – par laquelle le Collège communal décide d'inviter Monsieur le Secrétaire communal à diligenter, en concertation avec Madame la Bourgmestre et en collaboration avec les services communaux et les entités consolidées, une mise à jour du Plan de gestion qui permette d'assurer un équilibre des finances communales à moyen et long termes.
06.04.2010	D	- Décision de désigner au Conseil d'avis comme représentants du Pouvoir Organisateur du Service de Santé Mentale du CPAS de Flémalle : Monsieur Jean-Louis COLSOUL, Président du CPAS ; Monsieur Jean-Claude DECHAMPS, Conseiller de l'Action sociale ; Madame Marie-Blanche VERDIN, Secrétaire temporaire du CPAS ; - Prise d'acte que les représentants désignés par l'équipe du Service de Santé Mentale sont : Monsieur Jean-Marie LEMAIRE, Médecin-Directeur du Service de Santé Mentale du CPAS de Flémalle ; Madame Christiane DEPASQUA, Logopède ; Monsieur Frédéric LAMBOTTE, Psychologue.
08.06.2010	C	Approbation de la convention, entre le CPAS et la Commune de Flémalle, arrêtant les modalités du détachement à durée indéterminée de Madame Joëlle NINANNE à la Commune de Flémalle.
08.06.2010	D	Arrêt du Projet du Service de Santé Mentale du CPAS de Flémalle.
06.07.2010	D	Décision de répondre à l'appel à projet FIPI 2010 lancé par le Centre

		pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, sis rue Royale 138 à 1000 Bruxelles en déposant le projet « Atelier des Ados du CPAS de Flémalle ».
06.07.2010	C	Approbation de la convention de partenariat relative à l'exécution du projet FIPI « Ateliers des Enfants » entre le CPAS et la Commune de Flémalle.
06.07.2010	D	Décision de solliciter le renouvellement des points APE spécifique « Tuteur énergie » (8 points APE limités au 31.10.2010) et de transmettre le dossier y relatif au Service Public de Wallonie – DGO6 pour le 31.07.2010.
03.08.2010	D	Décision de créer une association de droit public sous forme d'une association régie par le chapitre XII de la loi du 8 juillet 1976, organique des Centres publics d'action sociale, dénommée « Haute Meuse Insertion », ayant son siège social avenue du Centenaire, 400 à 4102 Seraing ; que l'association sera constituée par les membres fondateurs suivants : les Centres publics d'action sociale de Ans, Awans, Flémalle, Grâce-Hollogne, Esneux, Neupré, Saint-Nicolas et Seraing
03.08.2010	D	Décision de répondre à l'appel à projet FSE « Programmation 2007-2013 » lancé par le Service Public de Wallonie – Département de l'Action sociale - Direction de l'Action sociale, sis rue Van Opré, 91 à 5100 Jambes en déposant la proposition de demande d'intervention complémentaire FSE (2011-2013) : 100.000,00 EUR.
07.09.2010	D	Arrêt du projet « Améliorer la prise en charge des problèmes d'assuétudes en ambulatoire et/ou améliorer le retour du patient ayant bénéficié d'un séjour en institution pour un problème relatif aux Assuétudes » à déposer auprès du Service Public de Wallonie – DGO5 dans le cadre de l'appel à projet « Assuétudes 2010 », pour un financement de 41.500,00 EUR sur la période du 16.11.2010 au 30.10.2011.
05.10.2010	D	Décision de désigner Monsieur Pierre PIROTTE, Gradué spécifique en chef informaticien du service informatique de la Commune, 2 <sup>ème</sup> Conseiller en sécurité adjoint du CPAS.
05.10.2010	D	Décision de transmettre à la Direction générale des Pouvoirs locaux – Cellule TIC, rue Van Opré, 91 à 5100 James, la demande de labellisation « Espaces publics numériques des pouvoirs locaux de Wallonie » pour l'EPN du CPAS de Flémalle.
02.11.2010	D	Décision de prolonger le dispositif du « Tuteur énergie » jusqu'au 31.12.2011.
02.11.2010	D	Décision de confirmer pour 2011 le projet Fonds Social Européen Fédéral sous le nom « Accompagnement et formation autour des emplois de type article 60 » un projet d'activités de formations et de guidance de travailleurs engagés sous contrat « article 60§7 » dans le cadre de l'Objectif Compétitivité régionale et Emploi de l'Etat fédéral FSE SPP-Intégration sociale – Programme fédéral 2007/2013 – Axe 1 « Stimuler les parcours en activation sociale et professionnelle » pour un montant de subside de l'ordre de 147.045,00 EUR.
02.11.2010	D	Décision d'introduire la demande de subventions du dispositif d'Insertion sociale pour l'année 2011 et de transmettre le formulaire y relatif au Service Public de Wallonie – DGO5/Pouvoirs locaux – Action sociale et Santé.

02.11.2010	D	Décision de soumettre au SPW DGO5 (Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé) la demande d'agrément du GAPpp (Gestion, Autonomie, Prévention, produits psychotropes) en tant qu'initiative spécifique du Service de Santé Mentale du CPAS de Flémalle.
30.11.2010	D	Décision de modifier l'article 11 – Tarification - du règlement d'ordre intérieur du service Mobi-Flémalle.
28.12.2010	D	Décision de répondre à l'appel à projet visant à la création de nouveaux emplois dans le cadre du Fonds Maribel social et fiscal.
28.12.2010	D	Ratification du questionnaire 2010 en exécution des normes minimales de sécurité en vue de la connexion au réseau de la BCSS.
28.12.2010	C	Arrêt des termes de la convention de mise à disposition gratuite pour le CPAS de Flémalle d'un local au sein de la résidence « Domaine du Château » sise rue des Hospitaliers, 13/1 à 4400 Flémalle en vue d'y accueillir l'« EPN Irène VERVYNCK » destiné aux personnes à mobilité réduite et aux seniors.

C = Convention – D = Divers

## CHAPITRE 2 : LE SERVICE SOCIAL

### 1. LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2010, l'équipe « sociale » du CPAS se compose de 23 personnes :

	Travailleur social - Chef	Travailleur social	Assistante en psychologie	Licencié en communication	Employé(e) d'administration
Service social général	1	14			
Cellule insertion		5	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### 2. LES PERMANENCES

<b>Sociales générales</b>	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 11h30 Mercredi : fermé <i>Permanences téléphoniques :</i> Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h00 à 17h00
<b>Candidats réfugiés politiques</b>	Mardi : de 13h00 à 16h30
<b>Médiation de dettes</b>	Mardi : de 13h00 à 16h30 <i>Permanences téléphoniques :</i> Jeudi : de 13h00 à 17h00
<b>« Jeunes »</b>	Jeudi : de 13h00 à 16h30 <i>Permanences téléphoniques :</i> Mardi : de 13h00 à 17h00 / Vendredi : de 8h00 à 12h00
<b>Guidance budgétaire et énergétique</b>	Mardi : de 13h00 à 16h30 Vendredi : de 13h00 à 16h30 <i>Permanences téléphoniques :</i> Lundi : de 13h00 à 17h00
<b>Cellule Insertion</b>	Jeudi : de 13h00 à 16h30
<b>Prévoyance sociale</b> - Pension - Allocation chauffage	Lundi : de 13h00 à 16h30 + Le 3 <sup>ème</sup> mardi après-midi du mois, présence d'un agent de l'ONP + Le 1 <sup>er</sup> lundi matin du mois, présence d'un agent du Ministère Prévoyance sociale (SPF Sécurité sociale)
<b>Service de garde 24h/24h</b>	Le service social en collaboration avec la Police locale de Flémalle. Durant l'année 2010, l'équipe est intervenue pour 15 situations nécessitant la présence d'un travailleur social du CPAS en dehors des heures d'ouverture des bureaux.

### **3. LE SERVICE SOCIAL INDIVIDUALISÉ**

#### **3.1. Le droit à l'intégration sociale**

##### **3.1.1. Les statistiques**

Durant la période de référence, soit du 01/01/2010 au 31/12/2010, **5066** demandes d'aides sociales ont été instruites par le Service social individualisé et examinées pour décisions par les organes du CPAS: 25% concernait le revenu d'intégration (226 octrois, 67 refus, 190 suppressions et 649 prolongations ou révisions) et les différentes mises à l'emploi.

En 2010, le montant du revenu d'intégration a été majoré à 1 reprise, au septembre, de 2%.

Les montants mensuels sont, depuis le 1/09/2010 :

Pour une personne cohabitant	493,54 euros
Pour une personne ou un couple avec enfant(s)	987.09 euros
Pour une personne vivant seule	740.32 euros

Au 31 décembre 2010, le nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration (RI) était de 295 se répartissant en :

	TOTAL	Isolé		Cohabitant		Personne avec famille à charge		Garde alternée	
		ho	fe	ho	fe	ho	fe	ho	fe
- 25 ans	77	9	8	25	15	3	15	0	2
de 25 à 50 ans	135	21	13	9	3	14	73	0	2
+ de 50 ans	83	9	48	4	10	2	9	0	1
	295	39	69	38	28	19	97	0	5
<b>TOTAL</b>		<b>108</b>		<b>66</b>		<b>116</b>		<b>5</b>	
<b>TOTAL Homme</b>	96								
<b>TOTAL Femme</b>	199								

Il y a parmi les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale de grandes distorsions dans la représentation des hommes et des femmes :

- D'une manière générale, 2 bénéficiaires du droit à l'intégration sociale sur 3 sont des femmes.
- Tandis que les catégories relatives aux personnes cohabitantes et isolées ont légèrement chuté durant l'année 2010, la catégorie personnes avec charge de famille a sensiblement augmenté (+20%). On note par ailleurs dans cette même catégorie une augmentation de 18% chez les hommes, ceux-ci restant néanmoins largement minoritaires. La catégorie personnes avec charge de famille concerne pour 2010 33% des bénéficiaires (97 sur 295) pour 28% en 2009.
- Le groupe des plus de 50 ans constitue également un groupe important (28% : 83 sur 295). Au sein de ce groupe, les femmes sont également surreprésentées (83% au sein du groupe : 68 sur 83). Ces femmes de plus de 50 ans sont essentiellement isolées (48 sur 70).

Le pourcentage des jeunes de moins de 25 ans (77) a très légèrement diminué (26% au 31/12/2010, 28% au 31/12/2009 pour 35% au 30/09/2008) même s'il reste important.

Notre public ainsi caractérisé permet de mieux définir la méthodologie d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.

L'importance du nombre de jeunes et l'accompagnement spécifique que la loi a prévu pour cette tranche d'âge a justifié la mise sur pied d'un service spécifique : La Cellule Jeunes. (voir ci-dessous).

Notons enfin que 111 personnes sur les 295, perçoivent un revenu d'intégration **partiel**.

Il s'agit donc d'une légère diminution par rapport à l'année 2009 (40%).

Ce pourcentage reste donc stable après une augmentation importante les dernières années, augmentation due sans doute à une meilleure connaissance par chacun de ses droits mais aussi malheureusement dans certains cas, un détricotage des droits sociaux acquis (recours fréquents à des intérimaires, part-time coupé,...).

Notons également que en décembre 2010, 10 personnes percevaient un revenu d'intégration sociale suite à une sanction chômage temporaire. Ce chiffre ne prend pas en compte les sanctions chômage définitives qui restent malheureusement importantes.

### **3.1.2. La Cellule Jeunes**

Au 31/12/2010, la cellule jeune, composée de 3 assistantes sociales, gère 83 dossiers dont 77 actifs et 6 en attente de clarification.

Pour la période du 01/01/2010 au 31/12/2010, le service a traité **95** nouvelles demandes, dont **70** nouveaux octrois du droit à l'intégration, **25** non octroi (ressources suffisantes, incompétence territoriale, état de besoin non constaté,...) et **74** suppressions (fins de stage d'attente, fins de sanction ONEM et incompétences territoriales).

Les jeunes de moins de 25 ans qui bénéficient d'un DIS sous forme de RI doivent obligatoirement dans les trois mois de l'octroi établir avec le CPAS un Projet individualisé d'intégration sociale. Celui-ci, véritable " outil de collaboration ", entre le CPAS et le jeune a pour objectif de l'insérer.

Ce projet est accepté et acté par le Conseil de l'Action sociale.

#### **Missions des travailleurs sociaux de la Cellule Jeunes**

##### Médiation familiale

Cette première étape, toujours obligatoire, est programmée dès que le jeune sollicite l'aide du CPAS et peut permettre d'éviter une rupture familiale totale : en 2010, **13** médiations familiales ont été réalisées, **9** d'entre elles ont permis le retour ou le maintien du jeune dans sa famille.

Dans les autres cas, le jeune est informé que ses débiteurs alimentaires seront sollicités.

##### Guidance sociale

L'objectif poursuivi est de rétablir ou de veiller au maintien des droits du jeune en matière d'allocations familiales, de mutuelle, au niveau de l'ouverture du droit aux allocations de chômage ou de toutes autres démarches administratives.

La cellule aide aussi le jeune à gérer son budget ; négociation avec des huissiers, plans de paiement mensuel pour les charges régulières, intervention financière du CPAS, ...

Dans le cadre de ces différents suivis, la cellule jeune a traité **99** demandes d'aide sociale « générale » (don de mobilier, caution locative, premier loyer, aides financière diverses, adresse de référence, chèques repas, ...)

### **Réalisation et suivi des projets individualisés d'intégration sociale des jeunes âgés de 18 à 25 ans.**

72 projets ont été conclus du 01.01.2010 au 31.12.2010

	Total	Femmes	Hommes	Isolé	Cohabitant	Charge de famille
PIIS Etudes	20	9	11	4	15	1
PIIS Social *	40	22	18	6	25	9
PIIS Formation	12	2	10	1	11	0
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>33</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>51</b>	<b>10</b>

\* 21 recherches de travail et 19 contrats basés particulièrement sur l'aspect personnel et l'insertion sociale.

Il s'agit de jeunes qui ne sont ni scolarisés ni en formation et qui ne sont pas prêts à entrer dans la vie active pour diverses raisons (enfants non scolarisés et difficulté des parents de trouver des milieux d'accueil pour de jeunes enfants, problèmes administratifs, ...).

L'évaluation tous les trois mois des PIIS et si besoin leur adaptation, par la réalisation d'un avenant, permet un meilleur encadrement des jeunes tout en le responsabilisant.

En 2010, **20** avenants au projet d'intégration sociale ont été signés par des jeunes dont

- **11** concernant l'arrêt de leurs études afin de se mettre à la recherche d'un travail ;
- **9** concernant le commencement d'une formation.

En ce qui concerne les PIIS étudiants et leur évaluation, la cellule jeune présente chaque début et fin d'année scolaire un récapitulatif des résultats des différents étudiants afin que le conseil soit au courant de l'évolution de chacun d'eux et marque son accord ou son refus quant à la poursuite des études.

Le travail en collaboration avec l'agent d'insertion prend tout son sens tant avec les jeunes qui terminent leurs études, vont ouvrir un droit aux allocations de chômage qu'avec la catégorie des jeunes qui « se cherchent ».

La participation de certains jeunes au module d'insertion Elan a permis une autre approche du jeune et de sa problématique. La collaboration entre le service insertion et la cellule jeune permet d'envisager une aide et un soutien global des jeunes trop souvent livrés à eux – mêmes.

### **Nombre de suppressions réalisées pour la période du 01.01.2010 au 31.12.2010**

	Total
Ouverture d'un droit	24
Mise à l'emploi	11
Ressources supérieures	9

Plus de nouvelles	8
<b>Incompétence territoriale :</b>	
Fin des études	3
Déménagement	11
Arrêt des études	5
Décision du conseil	3
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>

### 3.2. Diversités et importances des autres aides sociales

Les autorités fédérales, communautaires et wallonnes confient aux CPAS de nombreuses missions de proximité. Les CPAS gèrent ainsi différents dispositifs visant la lutte contre la pauvreté, visant à l'insertion sociale, culturelle et professionnelle.

Dans le cadre de la politique sociale communale, de nombreuses aides spécifiques sont également mises en place et cela sur fonds propres.

#### 3.2.1. Les statistiques

3257 demandes d'aides sociales diverses ont été reçues se répartissaient principalement entre :

NATURE DES DEMANDES D'AIDES	Décisions	Octrois
<b><u>LOGEMENT</u></b>		
Aide financière - 1 <sup>er</sup> loyer	39	19
Aide financière - caution locative	55	31
Caution locative Dexia	66	23
Prime installation sans-abri	13	9
Adresse de référence	28	11
Loyer Paiement par aide sociale ou RIS	11	11
Aide financière - loyers	32	12
Frais hébergement enfant en place	3	0
Frais hébergement en maison d'accueil	12	11
Réquisitoire hébergement (Maison d'accueil)	4	2
<b>TOTAL</b>	<b>263</b>	
<b><u>PERSONNES AGEES</u></b> (*)		
Frais hébergement en maison de repos privé	27	24
Frais hébergement en maison de repos public	20	14
Gestion par compte système I	213	
Réquisitoire - Placement en maison de repos	41	17
<b>TOTAL</b>	<b>301</b>	
<b><u>ENERGIE</u></b>		
Fonds fédéral énergie - Divers	76	58
Fonds fédéral énergie - Electricité	152	71
Fonds fédéral énergie - Gaz	96	49
Fonds fédéral social - Convecteur Gaz	2	0
Fonds fédéral social - Mazout/allocation chauffage	443	353
Charbon	8	6
Secours eau	28	18
Droit de tirage - Fonds régional/CILE	144	126
Secours électricité	18	11

Secours électricité/Gaz	12	5
Secours gaz	12	11
Secours mazout exceptionnel	21	15
Secours mazout récupérable	48	45
<b>TOTAL</b>	<b>1060</b>	
<b><u>ACCES A LA CULTURE ET AUX SPORTS</u></b>		
Fonds socioculturel	51	42
Chèque sport	6	3
Chèque-Lire	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	
<b><u>SOINS DE SANTE</u></b>		
Frais hospitalisation	51	46
Frais médicaux	18	17
Frais paramédicaux hors étranger	4	4
Frais pharmaceutiques	243	192
Réquisitoire hospitalisation	30	25
Transport ambulatoire	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	
<b><u>AIIDE A DOMICILE</u></b>		
Dépannage à domicile	1	1
Aide et soins à domicile Liège-Huy-Waremme	5	4
Aide familiale – Aide à domicile Seraing-Flém	18	15
Aide familiale CSD	85	79
Aide ménagère CPAS	31	18
Repas à domicile	88	83
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	
<b><u>AIDE FINANCIERE DIVERSES</u></b>		
Intervention frais plaine de jeux	11	10
Médiation de dettes	32	
Plan apurement dettes vis-à-vis du CPAS/autre CPAS	41	
Cotisation mutuelle (hors étrangers)	11	10
Frais de transports personnels aidés	19	9
Secours non récupérable	67	33
Secours récupérable	203	109
Ratification Secours Récupérable	180	180
Urgence - Aide en espèces	53	53
<b>TOTAL</b>	<b>617</b>	
<b><u>AIDE EN NATURE</u></b>		
Bon Abichouette	35	32
Don de mobilier	67	60
Chèque repas	193	175
Repas scolaires et collations	83	63
<b>TOTAL</b>	<b>378</b>	

(\*) En matière d'hébergement des personnes âgées

Au 31.12.2010, le CPAS de Flémalle assure l'hébergement en maison de repos de 28 personnes parmi lesquelles 11 ont un administrateur de biens et 1 est sous tutelle du CPAS. Ce chiffre est assez constant. Il s'agit parfois uniquement d'une assistance dans la gestion financière et d'un accompagnement social. Dans 18 situations cependant, le CPAS intervient

financièrement et sollicite alors les débiteurs alimentaires si ils sont solvables (deux situations).

### **3.2.2. L'aide sociale équivalente au revenu d'intégration**

Le nombre d'interventions du CPAS de Flémalle est resté peu élevé en 2010. Il semble dès lors que la notification reçue des autorités fédérales en 2009 comportant un nouveau plan de répartition des demandeurs d'asile suite à la saturation de centres d'accueil, n'ait pas eu d'impact particulier.

<b>MOIS</b>	<b>Etranger au RE</b>	<b>demandeur d'asile</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre de personnes</b>	<b>Subside à 100%</b>	<b>Subside à 50%</b>
Janvier-10	8	10	18	29	14	4
Décembre-10	15	04	19	32	19	0

### **3.3. Recours introduits au Tribunal du travail**

10 décisions relativement aux 5066 ont fait l'objet d'un recours auprès du tribunal : 8 en matière de revenu d'intégration et 2 en matière d'aide sociale. Dans un cas, un accord entre notre centre et le bénéficiaire est intervenu, dans un autre cas, la position de notre CPAS a été confirmée.

Les autres recours sont toujours pendants devant le tribunal.

### **3.4. Le service de médiation de dettes**

Le service de médiation de dettes du CPAS, composé d'un travailleur social temps plein, dispose depuis le mois d'octobre 2009 d'un agrément pour une durée indéterminée.

L'utilisation du logiciel spécifique à la médiation de dettes, acquis en octobre 2009 facilite la gestion administrative des dossiers et permet de répondre rapidement aux exigences de la Région Wallonne en matière de justification de subsides ou de données statistiques.

Durant l'année 2010, le travailleur social a participé à 2 demi-journées de formation, à 1 demi-journée d'Intervision organisées par le GILS – Groupe d'Initiative pour la lutte contre le surendettement (Association chapitre XII) et à 3 journées dans le cadre des formations continues obligatoires organisées par l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

Le travailleur social anime aussi les séances d'information sur les risques de surendettement et la médiation de dettes pour le Groupe d'Appui au surendettement (Ec(h)os malins).

Durant la période de référence : le service de médiation de dettes a ouvert ou a poursuivi un travail entamé pour 103 dossiers. Ce travail comprend :

- l'accueil des personnes en difficultés
- la clarification de la situation
- la constitution du dossier de médiation

- la demande de décomptes clairs actualisés auprès des créanciers et leur analyse
- l'analyse de la grille budgétaire
- l'établissement et la négociation d'un plan d'apurement amiable ou la rédaction de la requête en règlement collectif de dettes
- le suivi du plan d'apurement.
- Pour rappel, en 2009, le service de médiation de dettes avait ouvert ou poursuivi un travail pour 78 dossiers ; il y a donc une augmentation de 25 dossiers.

**Sur les 103 situations :**

- 35 dossiers ont été constitués pour le dépôt d'une requête en règlement collectif de dettes. Le travail du service s'arrête normalement lorsque le médiateur de dettes est désigné par le Juge du Tribunal du Travail (depuis le 01-09-2007).
- 22 dossiers font toujours l'objet d'un suivi régulier, dans l'objectif d'aboutir dans les prochains mois au dépôt d'une requête.
- 28 dossiers font l'objet d'un travail de médiation de dettes « amiables », soit une guidance budgétaire. Les personnes sont reçues au moins une fois par mois afin d'évaluer le budget, organiser les paiements des charges courantes et plans d'apurement conçus avec les créanciers, et essayer de faire face aux imprévus. Les personnes apportent chaque nouvel élément sur leur situation financière.
- 18 dossiers sont interrompus, soit suite à un déménagement, soit parce que les personnes ne sont pas prêtes à s'investir dans le travail et préfèrent, après la clarification de la situation financière, attendre.

Dossiers traités	RCD	Suivi régulier	Guidance budgétaire	Interruption
103	35	22	28	18

Il est difficile d'évaluer la portée exacte des permanences téléphoniques et accueil, ainsi que des nombreux contacts informels avec les différents services du territoire qui sollicitent le service.

Il apparaît une nette augmentation des demandes débouchant sur des règlements collectifs de dettes. En effet, les situations sont de plus en plus complexes, les crédits de plus en plus nombreux. Les personnes qui disposent de revenus réduits ont de plus en plus de difficultés à faire face à leurs charges régulières et donc sont également en difficultés par rapport à leurs crédits.

Le logiciel permet également de disposer de données sur l'origine du surendettement; en effet, la plupart des demandes se fondent sur la perte d'emploi d'un des membres du ménage. Cela entraîne en effet des choix pour le paiement de certaines factures puis un retard général qui devient impossible à rattraper. On retrouve également des personnes endettées suite à une séparation ou à une maladie. Rares sont les personnes qui vivent au dessus de leurs moyens. Ce n'est généralement pas la cause première de la situation d'endettement. Les difficultés de gestion peuvent être présentes suite à des limites intellectuelles, à une situation financière laissant peu de disponible, ou à une mauvaise organisation budgétaire.

Difficultés de gestion	Accident de parcours – perte d’emploi	Accident de parcours - maladie	Accident de parcours - séparation	Insolvabilité à la base	Mode de vie en décalage avec les revenus
38	36	9	12	3	5

#### Permanences juridiques « Médiation de dettes »

La permanence juridique est toujours organisée chaque mois en fonction des besoins du service dans le cadre de la convention établie avec le Barreau de Liège qui délègue une avocate pour assumer cette mission : durant la période de référence, 6 permanences juridiques ont été organisées et 44 usagers ont été reçus. Depuis septembre 2010, Maître Meertens, avocate désignée par le Barreau assume les consultations.

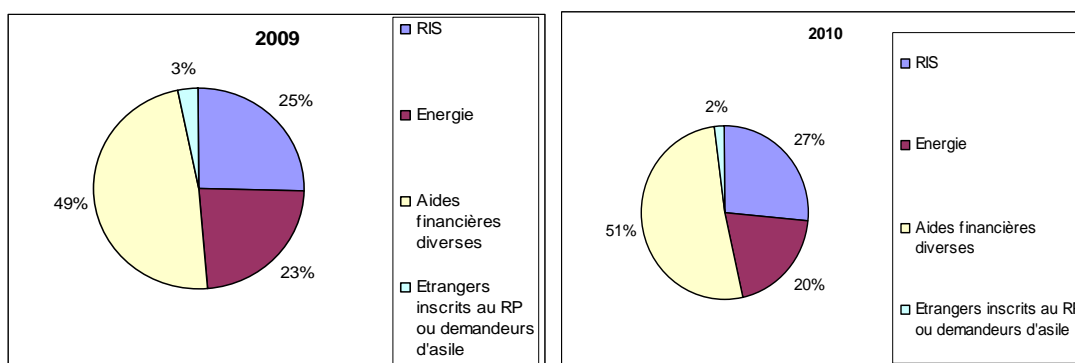
### **3.5. Groupe d’Appui et de Prévention au Surendettement « Ec(h)os Malins »**

En 2010, 26 séances d’animations ont été organisées autour de thèmes relatifs à l’argent et l’énergie, au budget au sens large (animations par des services du CPAS – énergie, médiation de dettes-, par des intervenants extérieurs –le Centre de Référence pour les Groupes d’Appui au Surendettement (GILS), Mobitex, la Maison de l’Emploi- et par des visites organisées sur différents sites -le magasin OXFAM à Herstal, l’entreprise à finalité sociale S.O.F.I.E.-).

En moyenne, les séances ont rassemblé 10 usagers, en insertion sociale ou socioprofessionnelle.

### **3.6. La Cellule énergie**

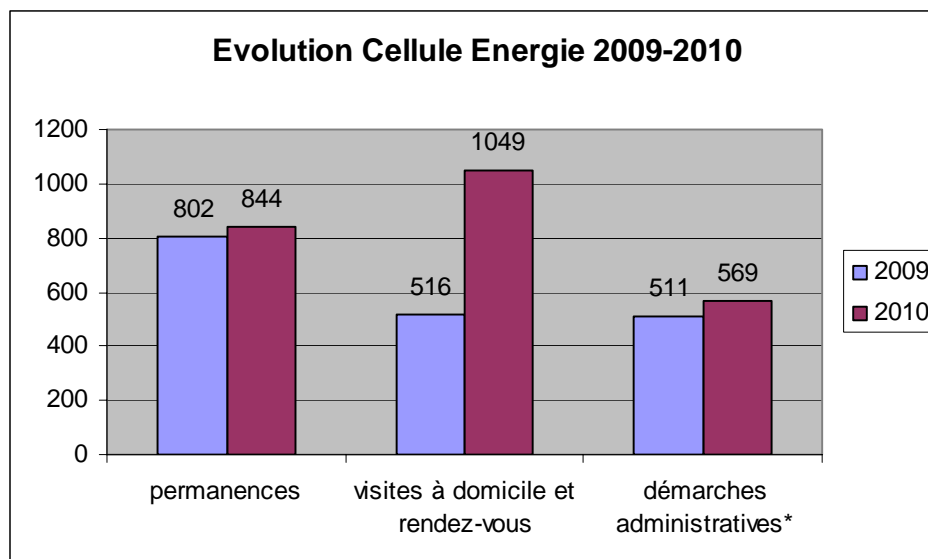
#### **3.6.1. La place de l’énergie dans les demandes d’aides sociales**



#### **3.6.2 Permanences et visites à domiciles (quelques chiffres)**

Durant l’année 2010, la cellule énergie a reçu 844 personnes dans le cadre des permanences. Les chiffres sont relativement stables entre 2009 et 2010.

Par contre, on constate une augmentation importante des rendez-vous et visites à domicile effectués par les travailleurs sociaux.



Démarches administratives\* : ne concerne que celles qui sont réalisées dans le cadre des permanences.

On peut constater une augmentation non négligeable des visites à domicile et rendez-vous. Ce changement important est lié au développement du travail de la cellule (préventif et curatif) et plus particulièrement à la mission spécifique du tuteur énergie. L'accent est mis sur l'encadrement, le soutien à domicile.

De plus, le suivi accru de 30 familles dans le cadre du Plan de Guidance Sociale Energétique amène une dimension sociale au sein d'un suivi technique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, compte tenu des nombreuses démarches réalisées à domicile, une permanence téléphonique a été mise sur pied par la cellule énergie (le lundi de 13h00 à 17h00). Celle-ci permet aux usagers et professionnels de disposer d'un moment spécifique où ils ont la certitude d'entrer en contact avec l'interlocuteur adéquat. Ce qui n'empêche pas les travailleurs de recevoir les communications téléphoniques à d'autres moments.

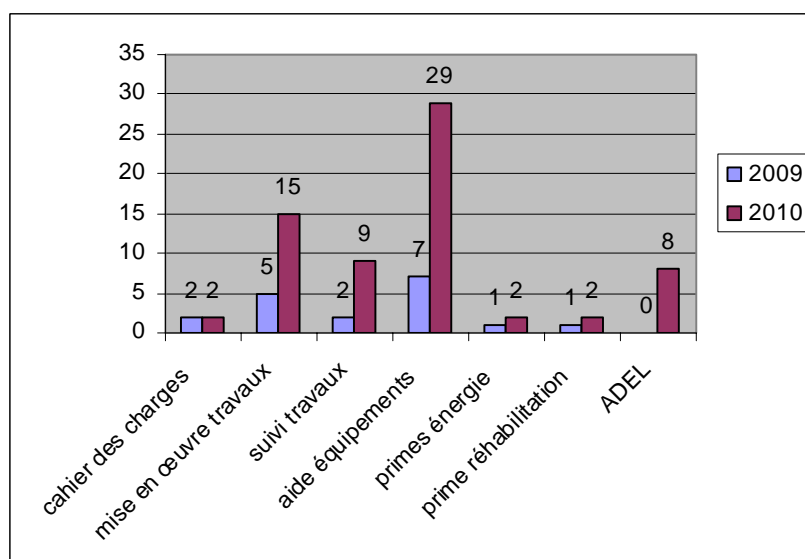
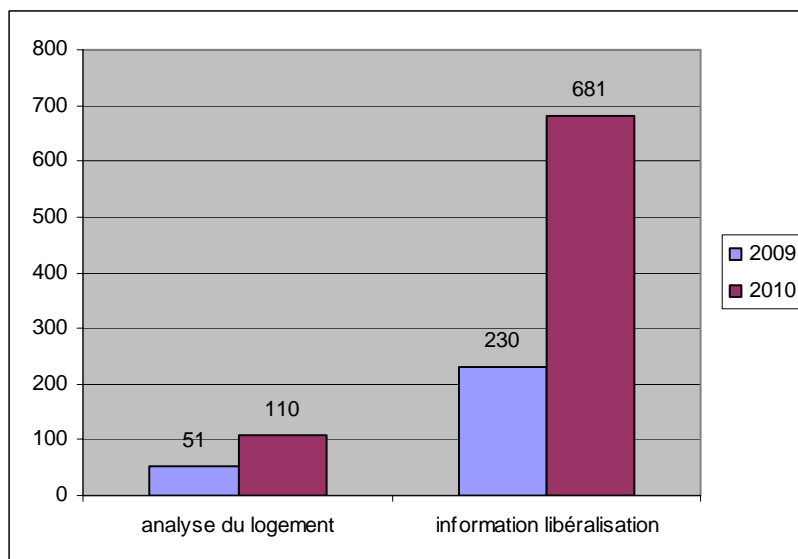
### 3.6.3 Le Tuteur Energie

Durant l'année 2010, le tuteur a développé ses activités et trouvé une place plus spécifique au sein de l'équipe sociale.

Missions :

- Analyse des problèmes énergétiques sur base d'une visite à domicile ;
- Proposition de solutions ;
- Orientation vers des professionnels ou d'autres services ;
- Clarifier, informer, sensibiliser, responsabiliser les ménages, les travailleurs sociaux et les autres services ;
- Améliorer les conditions de consommation, le confort,...
- Mise en œuvre de travaux et suivis ;
- Analyse et résolution de difficultés administratives liées à la libéralisation (facturation, déménagement, index, ...
- ...

Types d'interventions et répartition de celles-ci par ménage rencontré par le tuteur énergie



### 3.6.4 Missions générales du service

#### Proposition au Comité spécial du service social pour l'utilisation du Fonds social fédéral gaz et électricité

Ce budget, outre le paiement de 3 EQTP, a permis de disposer d'une enveloppe de 50.840 euros à laquelle est venue s'ajouter une subvention complémentaire de 13.873,72 euros soit un total de 64.713,72 euros.

Nombre total de ménages différents ayant bénéficiés d'une ou plusieurs aides par le biais du fond énergie :

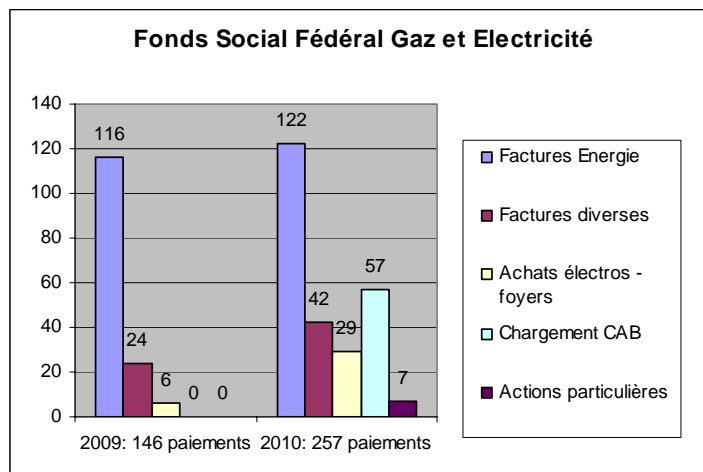
111 familles en 2009.

127 familles en 2010.

Nombre total de factures payées par le biais du Fond Energie :

146 factures en 2009.

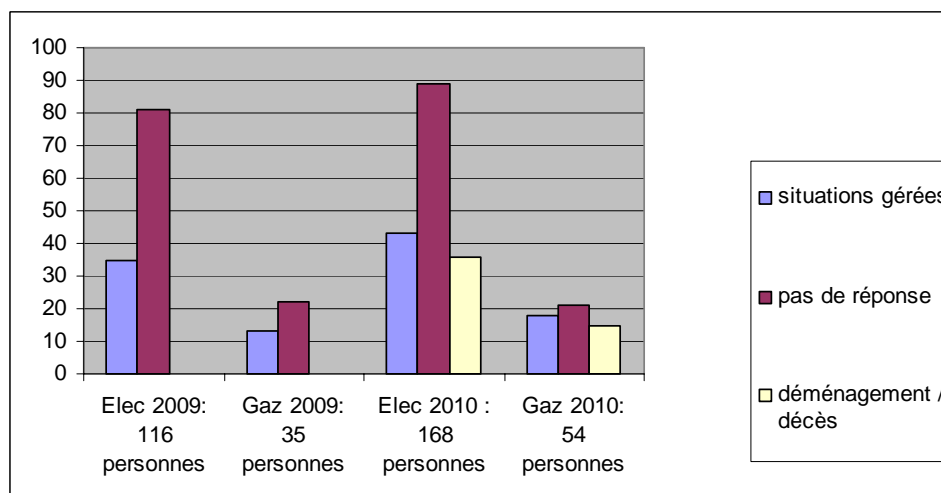
257 factures en 2010.



### Gestion du contentieux

#### **Les coupures totales :**

Celles-ci sont effectuées par le gestionnaire de réseau durant toute l'année. Il s'agit principalement de familles ayant refusé le placement d'un compteur à budget demandé par leur fournisseur commercial. **Ce qui explique que l'on peut couper la fourniture d'énergie durant la période hivernale.**



#### **Les listings transmis par les fournisseurs commerciaux (demande de placement d'un compteur à budget) :**

Les fournisseurs commerciaux transmettent des listings mensuels informant le CPAS des familles où un compteur à budget va être placé.

Seuls Luminus et TECTEO ne nous informent pas des procédures qu'ils lancent.

Au 31.12.2009, 133 compteurs à budget gaz et environ 400 compteurs à budget électricité étaient installés à Flémalle.

En ce qui concerne 2010, les gestionnaires de réseau ne savent plus transmettre un chiffre par rapport au nombre de compteur à budget actif sur notre territoire.

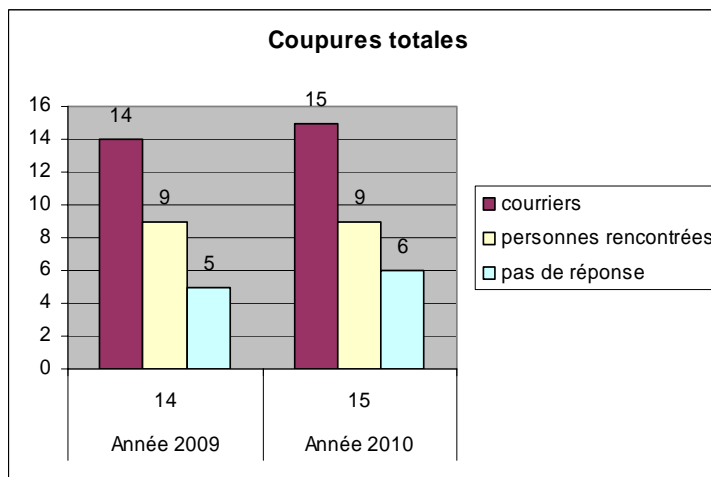
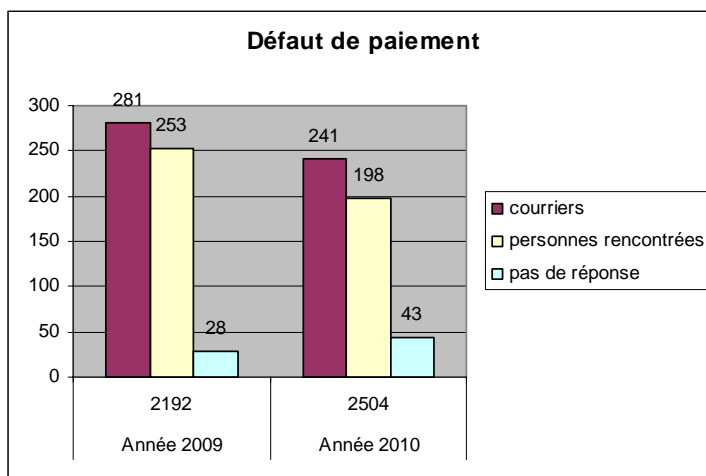
## Eau

Le CPAS reçoit régulièrement des listings transmis par la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE). Cette démarche est effectuée en vue d'informer le CPAS du transfert imminent de dossiers auprès de leur avocat.

Notre Centre a reçu pour 2010, 47 listings concernant 2504 familles.

Dans un souci de collaboration et de travail de prévention, notre CPAS a fait le choix depuis plusieurs années d'envoyer un courrier aux usagers connus du service social afin de dégager une solution avant de mettre en route une procédure d'avocat et une coupure.

Il en est de même en ce qui concerne les coupures totales de la fourniture d'eau. Le CPAS est également informé par le fournisseur et envoi un courrier systématique à toute personne se trouvant dans cette situation.



## Commission Locale pour l'Énergie (CLE)

Celle-ci est composée d'un Président (représentant politique du CPAS), d'un secrétaire, du représentant GSE (Guidance Sociale Énergétique), d'un représentant du Gestionnaire de Réseau et de l'utilisateur ou son représentant.

Elles sont organisées uniquement pour les usagers qui bénéficient du statut de client protégé et qui sont fournis par le Gestionnaire de Réseau (GRD).

En 2009, la cellule énergie a organisé une CLE administrative à la demande de l'ALG (5 convocations et 4 situations gérées). Aucune CLE n'avait été organisée en ce qui concerne la fourniture d'électricité.

En 2010, la cellule énergie a organisé 5 CLE.

Au niveau de la fourniture d'électricité, 2 CLE ont été organisées. L'une concernait un client protégé qui n'avait plus rechargé sa carte depuis plus de 6 mois (personne convoquée et non venue). L'autre était relative à la perte du statut de client protégé (attestation non rentrée auprès de l'ALE), une personne convoquée et situation régularisée.

Il est important de souligner qu'avant l'organisation des CLE, un travail en amont est réalisé par la cellule énergie afin de régler un maximum de situations et éviter l'engorgement de celles-ci.

### **3.6.5 Prévention**

La salle d'attente est équipée d'un matériel audiovisuel.

Celui-ci a permis la présentation des différents DVD en lien avec l'énergie.

De même, des affiches proposant des conseils en matière d'U.R.E. sont apposées aux valves murales.

Des actions ponctuelles ont été organisées.

Semaine de l'énergie du 20 au 27 juin 2010 : sensibilisation dans la salle d'attente du CPAS (DVD, Jeu / concours, animations, distribution de matériel), passage au sein de tous les ateliers et groupes mis en place par la cellule insertion socioprofessionnelle afin de réaliser une mini animation et proposer le jeu - concours.

Jeu / concours proposé à l'équipe sociale du CPAS.

11 séances d'animations réalisées en 2010 (Utilisation Rationnelle de l'Energie, libéralisation du marché de l'énergie, explication des factures, fonctionnement des compteurs à budget, mesures sociales,...)

1 animation à l'attention du Conseil Consultatif des aînés ;

2 animations réalisées avec les familles suivies dans le cadre du PGSE 2009-2011 ;

6 animations au sein des groupes mis sur pied par la cellule insertion socio professionnelle ;

2 animations à l'attention des ateliers d'insertion sociale.

Plan de Guidance Sociale Energétique (Plan d'Action Prévention financé par la Région wallonne : 50.000 € pour les années 2009-2011)

- Distribution d'affiches, triptyques et fiches conseil ;

- Utilisation du support audiovisuel de la salle d'attente ;

- Utilisation du jeu didactique « le castor » ;

- Séances d'animation et d'information ;

- Suivis individuels et complets de 30 familles dans le cadre du Plan de Guidance Sociale Energétique (1 passage mensuel minimum réalisé par la cellule énergie, réorganisation pratique de l'habitation, examen des mesures sociale à mettre en place, analyses techniques des logements par le biais de passages de spécialistes, ...).

### **3.7. Logements d'urgence**

### **3.7.1. Les logements d'urgence du CPAS**

Depuis janvier 2009, grâce aux conventions établies avec la société de logements sociaux du territoire « La maison des hommes », le CPAS dispose de 5 logements supplémentaires situés au XV Bonniers à Flémalle.

Ces 5 logements d'urgence ont permis d'accueillir 10 familles en 2010 (37 personnes). La durée moyenne d'occupation est extrêmement variable (entre 3 et 18 mois).

Les raisons pour lesquelles ces 11 familles étaient sans logement sont :

- Incendie : 1 famille
- Violence intra familiales /divorce : 2 familles
- Vente de l'immeuble : 1
- Logement inadapté, trop petit relativement au nombre d'enfant : 1
- Sans abri : 6

### **3.7.2. Logements d'urgence mis à la disposition du CPAS par la Commune**

Dans le cadre de la convention avec la Commune (Régie foncière), le service social a accompagné 8 familles (24 personnes) dans les 3 logements mis à la disposition du CPAS par la commune.

La recherche d'un logement définitif est toujours ardue et l'attestation de « sans –abri » ne propulse pas directement les personnes hébergées au premier rang pour l'attribution d'un logement social. De nombreuses autres personnes se présentent avec les mêmes priorités d'autant que les vastes programmes de rénovation des logements sociaux ont rendu un pourcentage de ceux-ci momentanément indisponible.

Le délai d'attente est donc fort long. Ce délai pourrait dépasser la période de 12 mois – délai limite fixé pour que l'utilisateur trouve une autre solution d'hébergement.

Le travailleur social envisage avec les familles toutes les possibilités d'obtenir un autre logement en orientant également vers le parc locatif privé, tout en veillant à ne pas dépasser les limites budgétaires pour le paiement d'un loyer.

Depuis octobre 2010, et grâce à un subside de la Loterie Nationale, notre CPAS a entrepris la rénovation d'un immeuble lui appartenant, rue Ferrer dans le but de le convertir en logement de dépannage. Les travaux devraient prendre fin au printemps 2011.

### **3.8. Garanties locatives bancaires**

Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2010 notre CPAS a octroyé 23 « garanties locatives bancaires », soit un montant d'environ 20.311 €. Ce chiffre a diminué de 28% par rapport à celui de 2009 (32 garanties locatives octroyées pour un montant total de 17.651 €. Le montant de la reconstitution reste quant à lui stable puisqu'il est en moyenne de 50 € par mois (55 € par mois en 2009).

En 2010, notre CPAS est intervenu dans le paiement de la caution au propriétaire à plusieurs reprises, le locataire n'ayant pas reconstitué la caution et le propriétaire ayant obtenu un jugement de condamnation. Le montant de notre intervention pour 2010 s'élève à 4.559,83 €.

La procédure rigoureuse mise en place (cessions, autorisations de prélèvement, réunion mensuelle) commence à porter ses fruits actuellement. Sur les 23 dossiers ouverts en 2010, seuls deux dossiers posent problème au niveau du remboursement.

Il est par ailleurs important de souligner que les frais de gestion de compte garantie locative prélevés par DEXIA en 2010 se sont élevés à 1.006,30 €.

## **4. LA CELLULE INSERTION**

### **4.1. Tableau récapitulatif des activités hebdomadaires régulières de la Cellule Insertion en 2010**

Le travail de la Cellule Insertion consiste tant en des activités individuelles qu'en des actions collectives.

<b>Jour</b>	<b>Matin</b>	<b>Lieu</b>	<b>Après-midi</b>	<b>Lieu</b>
Lundi	Ec(h)os Malins Cyberpoint (EPN) ELAN (Agence FSE)	Ateliers du 97	Accueil Solidatrix Cybertrix (EPN) Accueil Bruta Permanence	Solidatrix Local du Bruta Maison de l'Emploi
Mardi	ELAN (Agence FSE)	Ateliers du 97		
Mercredi	ELAN (Agence FSE)	Ateliers du 97		
Jeudi	Cyberpoint (EPN) ELAN (Agence FSE) Plume et Pinceau	Ateliers du 97	Permanence	CPAS
Vendredi	ELAN (Agence FSE)	Ateliers du 97	Accueil Solidatrix Cybertrix (EPN)	Solidatrix

#### Localisations :

- Les Ateliers du 97 se situent au 97, Grand Route (Flémalle-Grande)
- Solidatrix se situe au 39, Fosse Demet (Trixhes)
- Le Local du Bruta se situe Place du Bruta (Ramioul)
- La Maison de l'Emploi se situe au 5/6, Place Vinck (Trixhes)

### **4.2. Insertion sociale**

#### Objectifs et moyens du service d'insertion sociale

L'insertion sociale, au sens du Décret régional du 17 juillet 2003, a pour objectif d'aider les personnes provisoirement en situation d'exclusion sociale, à remobiliser leurs ressources propres et/ou à en acquérir de nouvelles ; l'objectif étant de les amener ou, à tout le moins, de les rapprocher, de l'insertion socioprofessionnelle.

La décentralisation dans les quartiers permet d'être proche du public-cible qui éprouve souvent des difficultés à se mobiliser et à se déplacer.

#### Activités du service d'insertion sociale

Afin de toucher un public le plus large possible, la Cellule Insertion propose différents ateliers :

#### **4.2.1. Espaces Rencontres**

Situés au cœur de quartiers à forte densité de logements sociaux (aux Trixhes : Solidatrix, à Ramioul : Bruta), deux locaux accueillent, à raison d'un total de trois demi-journées hebdomadaires, des personnes des environs à échanger autour d'une tasse de café. De ces rencontres naissent des idées, des questions, débattues en groupe : celles-ci mènent parfois à la création d'activités spécifiques réalisées par les participants eux-mêmes, soutenus activement par les travailleurs sociaux.

#### **4.2.2. Ateliers d'insertion sociale**

Afin de toucher un public le plus large possible, la Cellule Insertion propose différents ateliers :

#### L'atelier Théâtre en mouvement

Sans négliger la conscientisation corporelle et la démocratie participative, cet atelier, organisé en collaboration avec le Centre Culturel, s'attache à une création théâtrale à présenter publiquement.

Cet atelier, composé de 5 personnes, se déroule au Centre Culturel deux mardis par mois en soirée.

#### L'atelier créatif « Plomteux »

Mise en place d'un atelier créatif maniant l'aquarelle, dans le local de Solidatrix, en partenariat avec le Centre Culturel. L'atelier s'est déroulé les jeudis, du 22 avril au 1 juillet, avec une moyenne de 5 participants.

#### L'atelier Pain (mardi et jeudi)

Chaque mardi et jeudi matin, une moyenne de 6 personnes se retrouvent au 97, Grand Route, pour fabriquer du pain, sous diverses formes, ainsi qu'un potage de saison. Ces ateliers sont l'occasion de mener des réflexions sur le thème de l'alimentation, tout en mêlant les différents héritages culturels des participants.

### **4.2.3. Activités diverses**

Tout au long de l'année, au fil des rencontres hebdomadaires, des projets naissent, des collaborations s'étoffent et se diversifient :

#### Activités ponctuelles

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Objet</b>	<b>Description</b>
8/05/2010	WALIBI	Sortie - divertissement	Participation d'enfants, en collaboration avec l'ASBL « Bien-être et bonheur pour tous »
2/06/2010	Seraing / Etang du Val Saint Lambert	Sortie Pêche	Découverte de l'art de la pêche en collaboration avec Courant d'Air
3/06/2010	Flémalle/ Cuisine du 97	Activité cuisine du terroir	Préparation des poissons pêchés la veille
25/06/2010	Flémalle/ Cuisine du 97	Solidarité intergénérationnelle	Préparation des collations des enfants (excursion de fin d'année)
28/10/2010	Flémalle/ Cuisine du 97	Distribution exceptionnelle de produits frais	Suites de la fête du 10/10/10 (alimentation – santé - créativité- budget)
31/12/2010	Flémalle Athénée Guy Lang	Réveillon du Nouvel An	Participation au repas et à la soirée animée en collaboration avec l'ASBL « Bien-être et bonheur pour tous »

## Actions citoyennes

Conformément aux objectifs du décret d'insertion sociale, des actions ont été menées en faveur de la participation active à la vie du quartier, en y mêlant la promotion des ressources locales, ce qui entraîne une certaine reconnaissance sociale, un sentiment d'utilité sociale.

Date	Lieu	Objet	Description
31/03/2010	Flémalle / quartier de Flémalle-Grande (J.J. Merlot)	Chasse aux œufs	Confection des sachets et participation au bon déroulement de la chasse
Partenariat : Administration communale, AMO Ecoutons Les Jeunes, Atelier des Ados du CPAS, Atelier des Enfants de Flémalle-Grande, Centre Communal des Jeunes, CCLP, Commission historique, Courant d'R, Echevinat de la Petite Enfance, Maison de la Laïcité, Perspectives.			
03/04/2010	Flémalle / quartier des Trixhes Chasse aux œufs	Confection des sachets et	participation au bon déroulement de la chasse
Partenariat : Administration communale, AMO Ecoutons Les Jeunes, Atelier des Ados du CPAS, Atelier des Enfants des Trixhes, Centre Communal des Jeunes, Courant d'R, Echevinat de la Petite Enfance			
12/05/2010	Flémalle/ quartier de Flémalle-Grande (J-J Merlot)	Opération Coup d' jeunes	Préparation et vente de pizzas avec l'atelier pain.
Partenariat : Administration communale, AMO Ecoutons Les Jeunes, Atelier des ados, Centre Communale des Jeunes, Courant d'R, GAPPp.			
12/05/2010	Flémalle / quartier des Trixhes (Solidatrix)	Fête des Voisins	Barbecue entre « voisins »
Partenariat : Administration communale.			
10/10/2010	Flémalle/ Cour de l'ancienne école du centre (Atelier du 97)	Wallonie Week-ends Bienvenue  Opération « Bien dans son assiette... »	Repas-dégustation en rapport avec le thème de la table-ronde « Bien dans son assiette... Plaisir, santé et variété pour moins de 3 euros ? » animée par Guy Lemaire ; portes ouvertes des services de la Cour
Partenariat : Administration communale, Abichouette, Atelier des enfants de Flémalle Grande, Atelier des Ados, Mobitex			
15/12/2010	Flémalle / quartier des Trixhes (place E. Vinck)	Noël est dans la place	Vente de mets réalisés par les participants des ateliers
Partenariat : Perspectives, Centre Culturel de Flémalle, Centre Communal des Jeunes, Atelier des Enfants des Trixhes, Communauté chrétienne des Trixhes, Télé Service, Grandir asbl			

Dans le cadre de l'opération « Wallonie Week-ends Bienvenue », la journée du 10 octobre 2010 a été très riche en animation. Non seulement les portes ont été ouvertes, mais aussi, un repas a mis en valeur des produits simplement préparés, avec des fiches-recettes à emporter. Une table-ronde animée par Guy Lemaire a traité un sujet brûlant : « Bien dans son assiette.... Plaisir, santé et variété pour un budget inférieur à 3€ ? ».

## Sorties culturelles

En guise de promotion à la participation culturelle et d'ouverture à la culture :

Date	Lieu	Objet	Description
14/02/2010	Centre Culturel de Flémalle	Petit-déjeuner de la culture « Crie-moi que tu m'aimes ! »	Dégustation du petit-déjeuner, spectacle, aide au rangement de la salle
4/04/2010	Centre Culturel de Flémalle	Petit-déjeuner de la culture « La voix est libre »	Dégustation du petit-déjeuner, spectacle, aide au rangement de la salle
26/09/2010	Centre Culturel de Flémalle	Petit-déjeuner de la culture « Le sourire de Germaine »	Dégustation du petit-déjeuner, spectacle, aide au rangement de la salle
12/12/2010	Centre Culturel de Flémalle	Petit-déjeuner de la culture « Faut y aller »	Dégustation du petit-déjeuner, spectacle, aide au rangement de la salle

### **4.2.4. Les Cyber-activités**

Notre espace public numérique est composé de 2 implantations. Depuis décembre 2010, il est labellisé par la Région Wallonne, gage d'un service de qualité.

#### Cyberpoint

Depuis son déménagement aux « Ateliers du 97 », Grand Route, 97, dans la cour de l'ancienne école du Centre à Flémalle Grande, le Cyberpoint a connu une augmentation de sa fréquentation : en moyenne, 17 visiteurs à nos « accueils libres accompagnés ».

Cette explosion est due :

- à une meilleure implantation dans le quartier
- à une amélioration des conditions de confort dans nos locaux
- à l'acquisition, à l'aide d'un subside fédéral, de matériel supplémentaire
- au succès de l'opération Start To Surf qui a permis à de nombreuses personnes d'acquérir un ordinateur à de très bonnes conditions financières
- à une bonne collaboration avec nos partenaires (UCP, APPS, CCA).

En 2010, 4 sessions de formations de 15 semaines ont été organisées en faveur des aînés. Elles sont destinées aux « ultra-débutants » et aux débutants.

Au total, 46 personnes ont bénéficié de ces formations.

Le Cyberpoint est également mis à disposition des participants de nos modules « Elan », de l'Atelier des Ados et de Mobitex.

#### Cybertrix

Ce service est essentiellement fréquenté par les participants de Solidatrix, soit une dizaine de visiteurs par accueil.

En 2011, Solidatrix déménagera, emportant avec lui le Cybertrix vers des locaux mieux aménagés. Nous ouvrirons alors à une population plus variée. Solidatrix utilise toujours le matériel mis à disposition par Oxfam et qui est maintenant propriété du CPAS.

#### Espace Irène Vervinck

Afin de répondre à la demande des personnes à mobilité réduite, une convention de collaboration entre le CPAS et INTERSENIORS a été signée, permettant au CPAS d'aménager en 2011 une nouvelle implantation au sein de la nouvelle maison de repos «Le Domaine du Château». Cet espace sera accessible aux personnes handicapées équipées de fauteuils roulants. De même, les PC seront équipés d'écrans tactiles.

#### **4.2.5. Distribution de vivres**

La Cellule a assuré une distribution de colis alimentaires provenant des surplus de la Communauté européenne par l'intermédiaire du Bureau d'Intervention et de Restitution Belge (BIRB). Des bénévoles, encadrés par deux intervenants de la Cellule Insertion, ont distribué des produits de base aux bénéficiaires du revenu d'intégration. Au-delà de la simple distribution de vivres, l'objectif est d'ouvrir la réflexion autour du thème de l'alimentation, c'est pourquoi cet atelier a été couplé à la fabrication artisanale de pains.

8 distributions ont été organisées durant le dernier trimestre de l'année.

80 ménages se sont présentés à la distribution, répartis comme suit :

<b>Composition des ménages</b>	<b>Nombre de ménages</b>
1 pers.	22
2 pers.	26
3 pers.	13
4 pers.	8
5 pers. et +	11
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>

Pour une quantité totale de 4,525 tonnes, les produits distribués se répartissent ainsi :

<b>Type de produit</b>	<b>Quantité (kg)</b>
Farine	400
Spaghettis	392
Raviolis au poulet sauce tomates	396
Riz au lait	396
Riz	200
Sucre	500
Céréales petit-déjeuner	400
Paëlla	396
Couscous	297
Pâte à tartiner au speculoos	158
Lait entier stérilisé	690
Lait demi-écrémé chocolaté	300
<b>TOTAL</b>	<b>4.525</b>

#### **4.2.6. Action spécifique « Eté solidaire »**

La 16ème opération « Eté solidaire, je suis partenaire », financée partiellement par la région, s'est déroulée du 1er au 14 juillet 2010 et a permis à 9 jeunes de vivre une première expérience de travail, encadrés par des agents du CPAS.

Dans les quartiers de l'Avenue J-J Merlot et du Xhorré, l'opération « cité propre » a permis de nettoyer la voirie, des sentiers piétonniers ainsi que les abords des habitations. De plus, les pistes de pétanque de la rue Elva ont été remises en état.

Ces travaux ont été appréciés par les habitants du quartier qui ont manifesté leur contentement directement auprès des jeunes dès lors sensibilisés à la propreté publique et au respect de l'environnement.

#### **4.2.7. Ecrivains publics**

10 personnes se sont présentées au CPAS pour différentes demandes : compréhension à la lecture de documents, demande de plan d'apurement de factures, rédaction de courriers relatifs aux poubelles à puces, aide au remplissage de documents administratifs.

### **4.3. Insertion socioprofessionnelle**

#### **4.3.1. Modules d'insertion socioprofessionnelle : les modules ELAN (Agence Fonds social européen)**

Thématiques d'ELAN :

- L'alimentation et toutes ses composantes économiques, éthiques, relationnelles, diététiques et culturelles.
- La culture : création artistique en groupe, participation à des spectacles et événements culturels.
- L'emploi et l'insertion.

En 2010, deux modules ont été organisés du 2 mars au 19 juin (16 semaines, à raison de 20h/semaine) avec un groupe composé de 15 participants à la base et 8 en fin de programme.

#### **4.3.2. Travail individuel d'insertion professionnelle**

Chaque jeudi de 13h à 16h30, la Cellule Insertion tient une permanence, alors que l'équipe reçoit sur rendez-vous les autres jours.

Le lundi de 14h à 15h45 à la Maison de l'Emploi située place E. Vinck, aux Trixhes, l'équipe tient également une permanence.

#### **4.3.3. Les travailleurs sous contrat article 60§7 et 61**

L'article 60 § 7, alinéa 1 et 2, de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS permet au CPAS d'accorder l'aide sociale sous la forme d'un contrat de travail en agissant lui-même comme employeur lorsqu'une personne doit justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales ou afin de favoriser son expérience professionnelle.

Le CPAS est aussi autorisé à mettre à disposition de partenaires extérieurs ces travailleurs en formalisant les droits et les obligations des parties par la signature d'une convention de coopération.

Nouvelles conventions-cadre de collaboration organisant la mise à disposition de travailleurs auprès de partenaires.	
Conseil de l'Action sociale du 19 janvier 2010 :	- INTERSENIORS, avenue du Centenaire, 400 (Ougrée)
Conseil de l'Action sociale du 8 juin 2010 :	- asbl La Coupole, grand'Route, 267 (Flémalle)
Conseil de l'Action sociale du 8 juin 2010 :	- OXFAM SOLIDARITE, rue des Quatre Vents, 60 (Bruxelles)
Conseil de l'Action sociale du 30 novembre 2010 :	- CSL Flémalle (Régie communale autonome), Les Marnières, 44 (Flémalle)

Durant l'année 2010, 27 personnes ont commencé un contrat de travail via l'article 60§7 de la Loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS, 12 autres personnes ont terminé leur contrat durant cette année 2010. Deux autres personnes termineront leur contrat dans le courant des années 2011 et 2012.

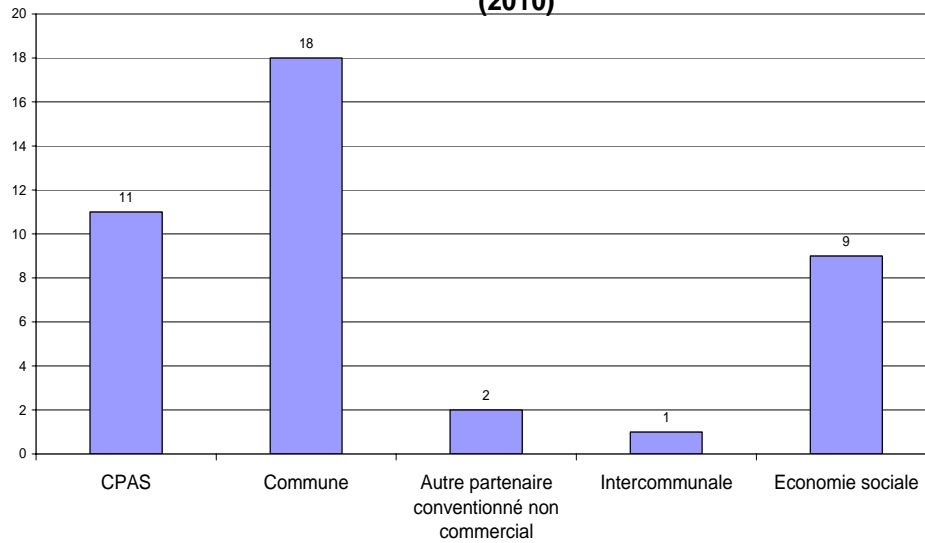
Parmi ces 27 personnes sous contrat de travail de type « article 60 », nous recensons :

- 10 contrats dans le cadre du projet Fonds social européen fédéral : le co-financement du FSE fédéral permet de dispenser une formation et d'assurer un encadrement plus important pour un groupe de travailleurs article 60§7.
- 8 contrats en économie sociale : ce type de mise à disposition fait l'objet d'une totale gratuité pour les associations reprises comme initiatives agréées d'économie sociale.

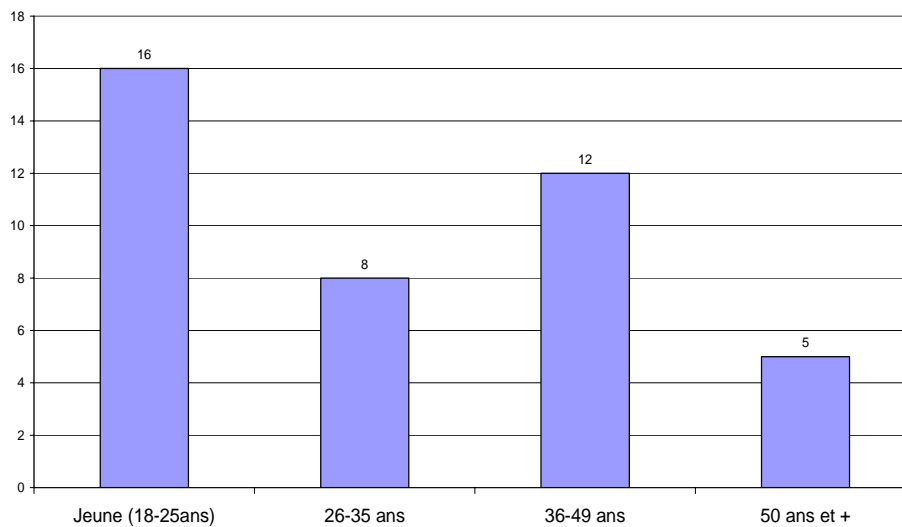
L'année écoulée a connu des particularités au niveau des mises à l'emploi. Suite aux intempéries du 14 juillet, la Commune a eu besoin d'un renforcement de ses effectifs. C'est pourquoi 9 personnes ont été engagées sous contrat article 60§7 pendant une très courte durée (1mois). La plupart (5 travailleurs) sont restés 1 à 2 mois. Parmi les 9 personnes sous contrat de ce type, une seule a pu transformer cette courte durée en expérience à plus long terme, toujours au sein du service ouvriers de la Commune.

Au total, sur l'année écoulée, **41** personnes (27 hommes et 14 femmes ) sont passées par ce type de mise à l'emploi. La grande majorité des travailleurs (33) est de nationalité belge.

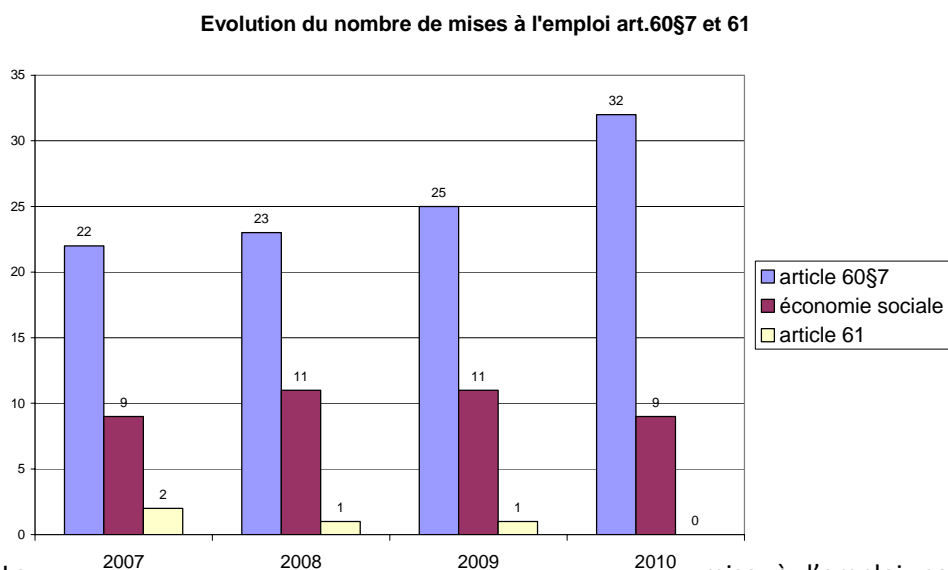
**Affectations des 41 travailleurs sous contrat article 60§7 (2010)**



**Age des 41 travailleurs sous contrat article 60§7 (2010)**



Ce graphique précise une évolution positive du nombre de contrats de type « article 60§7 ». Le « pic » de mises à l'emploi via l'article 60§7 s'explique surtout par le renfort accordé aux équipes de la Commune suite aux intempéries.



La mise à l'emploi par le biais de l'article 61, où l'employeur, un partenaire extérieur, bénéficie d'une participation financière du CPAS dans les charges salariales (remboursée par les autorités gouvernementales) et du suivi social par un travailleur, n'a pas été utilisée en 2010. La crise économique peut certainement expliquer cette inutilisation, car les partenaires extérieurs concernés par cette mesure sont issus du secteur économique.

Prochainement, nous espérons pouvoir mettre en place davantage de mises à l'emploi dans ce cadre, d'autant plus que la région promotionne cette utilisation – à juste titre, vu la plus grande durabilité de l'insertion par ce biais-.

#### 4.3.4. Agent d'insertion

L'agent d'insertion a accompagné individuellement essentiellement des jeunes de 18-25 ans, dans le cadre de leur Projet Individualisé d'Intégration Sociale (Loi sur le Droit à l'Intégration Sociale, 26/05/2002). Selon l'état des besoins individuels, différentes étapes ont été travaillées : la définition d'un projet professionnel, la mise en œuvre de celui-ci, passant par l'orientation vers des formations auprès des opérateurs du Dispositif Intégré d'Insertion Socio-Professionnelle, par la préparation à la recherche d'emploi, dont la construction d'outils utiles à cette recherche.

<b>Age des 27 bénéficiaires</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>		<b>Nombre de personnes d'origine étrangère (hors U.E)</b>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Entre 18 et 25 ans	16	4		
Plus de 25 ans	3	1	2	1
<i>Nombre de bénéficiaires par catégorie</i>	19	5	2	1

<b>Niveau d'études des 27 bénéficiaires accompagnés</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>Nombre de personnes d'origine étrangère (hors U.E)</b>

	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sans diplôme			2	1
Enseignement primaire (CEB)	17	3		
Secondaire inférieur (CESI)	2			
Secondaire supérieur (CESS)		1		
Supérieur		1		
<i>Nombre de bénéficiaires par catégorie</i>	<i>19</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>1</i>

<b>Situation (au 31/12/2010) des 27 bénéficiaires accompagnés</b>	Nombre de bénéficiaires		Nombre de personnes d'origine étrangère (hors U.E)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre de bénéficiaires <b>ayant trouvé un emploi</b>	7	3		
Nombre de bénéficiaires ayant commencé une autre formation	6			1
<b>Nombre d'abandons</b>	6	2		
<i>Nombre de bénéficiaires par catégorie</i>	<i>19</i>	<i>5</i>		<i>1</i>

Les abandons sont dus essentiellement à des déménagements hors commune, ouverture des droits aux allocations de chômage ou retour sur allocations de chômage après sanction Onem.

Les contrats de travail signés sont répartis comme suit : 5 via l'article 60§7, 3 contrats à durée déterminée, 2 contrats à durée indéterminée.

Etant donné la fin des subsides de la convention cadre Forem – CPAS au 30/06/2010 (Projet « Activons les employeurs »), l'agent d'insertion a également participé en tant qu'animateur/formateur au sein du groupe d'insertion socioprofessionnelle ELAN VI (2<sup>ème</sup> semestre 2010) ainsi qu'à la formation destinée aux bénéficiaires sous contrat Article 60§7. L'agent d'insertion assure également la permanence Insertion hebdomadaire à la Maison de l'emploi.

#### 4.3.5. FLÉMAL'IDESS

##### A. Mobi-Flémalle

Ce service a été mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

##### A.1. Les moyens matériels

Un véhicule 8 places (+ chauffeur) aménageable pour le transport des personnes en fauteuil roulant est mis à disposition du CPAS par la société VISIOCOM et financé grâce au sponsoring local. En cas de besoin, un second véhicule 8 places (+ chauffeur), obtenu grâce au soutien financier de la Loterie nationale.

##### A.2. Les moyens humains

2 chauffeurs sont engagés grâce à la subvention obtenue dans le cadre du Fonds sectoriel Maribel social.

##### A.3. Le fonctionnement du service

Les taxis sociaux sont réglementés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 3 juin 2009 portant exécution du décret du 18 octobre 2007 relatif aux services de taxis.

Le site internet de la commune reprend les modalités de fonctionnement du service dont :

- Population : tous les Flémallois en difficulté de mobilité, sans condition de revenus.
- Territoire desservi : exclusivement l'entité communale, excepté pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant qui peuvent être emmenées vers les communes voisines.
- Types de trajets : vers un magasin, un marché, un arrêt de bus ou de train, mais aussi pour une visite chez un ami, pour assister à un évènement culturel ou autre, ou vers un lieu où effectuer des démarches administratives. Les personnes en fauteuil roulant et leur accompagnant peuvent aussi faire appel au service pour des trajets à caractère médical.
- Horaire des prestations : du lundi au samedi inclus de 8 h à 18 h.
- Coût : 2,35€ par trajet (4,70€ aller/retour). Le prix des trajets hors commune adressés aux personnes en fauteuil roulant est majoré de 0,29€ par km. L'accompagnant de la personne handicapée voyage gratuitement.

##### A.4. Les statistiques entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2010.

###### Recettes :

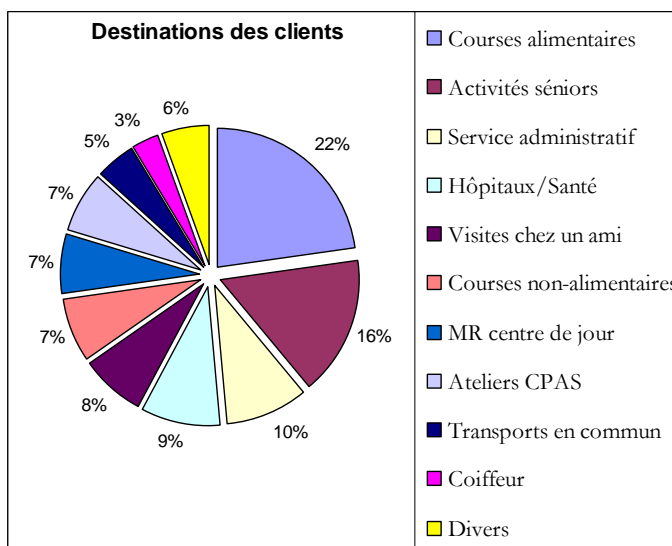
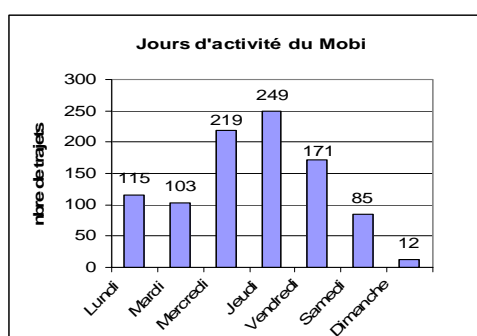
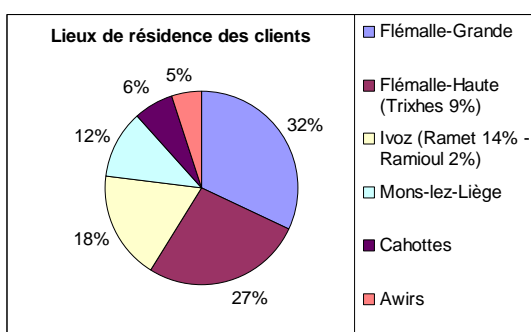
- Vente de tickets : 4197,10€, soit 1786 trajets (100 trajets simples et 843 trajets aller/retour)
- Trajets extérieurs à la commune : 861€ pour 108 trajets.

Par rapport à l'année 2009 (si l'on multiplie le nombre de trajets par 2, pour estimer ce qui aurait été effectué sur une première année complète), on peut remarquer une augmentation de 222% des trajets. Cela signifie donc que le service a pris énormément d'ampleur sur l'année 2010.

Utilisation : 78 personnes ont utilisé le service de taxi social, soit en moyenne 12 trajets « aller-retour » par personne.

Public utilisateur :

		2009	2010
<b>Sexe</b>	Femmes	55 - 79%	56 - 72%
	Hommes	15 - 21%	22 - 28%
<b>Etat civil</b>	Personnes isolées	33 - 46%	42 - 54%
	Résidents en maison de repos	24 - 33%	9 - 12%
	Marié(e)s /Cohabitants légaux	13 - 21%	27 - 34%
<b>Age</b>	Moins de 30 ans	4 - 6%	3 - 4%
	31-60 ans	12 - 17%	17 - 22%
	Plus de 60 ans	54 - 77%	58 - 74%
<b>Mobilité</b>	En chaise roulante	14 - 20%	25 - 30%
	Avec des difficultés (canne, gadot)	42 - 60%	31 - 42%
	Sans difficultés	14 - 20%	22 - 28%



Ces graphiques montrent que le profil-type des clients est une femme isolée, âgée de plus de 60 ans, habitant Flémalle-Grande, ayant des difficultés à se mouvoir, et qui utilise le taxi social le jeudi pour faire des courses alimentaires.

## **B. Espaces verts et petits travaux d'entretien de l'habitat (Bricodépannage)**

Ce service a été mis en place à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010.

### **B.1. Missions du service**

Aider le client au bon entretien de son habitation en apportant l'aide technique nécessaire. Le service peut prendre en charge des travaux de minime importance et tels que le client pourrait les assurer lui-même, s'il avait l'outillage, la force et la santé nécessaires.

En aucun cas, Flémal'IDESS ne peut se substituer aux professionnels du secteur.

### **B.2. Les moyens humains**

Une assistante sociale (APE) s'occupe de l'aspect « administratif » : elle reçoit par téléphone ou mail les demandes des personnes, organise les rendez-vous pour les estimations des travaux à effectuer et établit les factures.

L'équipe des ouvriers est composée d'un chef d'équipe (chargé des estimations et de la répartition du travail), de deux personnes sous contrat SINE. La structure de l'IDESS est reconnue comme initiative d'économie sociale, ce qui permet d'engager deux personnes sous le statut Article 60§7 en économie sociale.

### **B.3. Le fonctionnement du service**

Les services de l'IDESS sont réglementés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 juin 2007 portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé « I.D.E.S.S. ».

Le site internet de la commune de Flémalle reprend les modalités de fonctionnement du service dont :

- Population : tous les Flémallois, peu importe leur statut.
- Lieux de prestation : uniquement chez l'habitant occupant son habitat à titre de premier logement.
- Permanence téléphonique : tous les jours ouvrables de 13h à 16h30.
- Types de travaux : Jardinage : tonte de pelouse, taille des haies, désherbage, bêchage, façonnage du bois de chauffage, évacuation des déchets,...
- Entretien de l'habitat : petits travaux de plomberie, d'électricité, de maçonnerie, de peinture, déménagement,...
- Horaires des prestations : du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 14h30.
- Coût : Tarif horaire entre 6€ et 12,10€/ouvrier selon les revenus du client. Les déplacements du véhicule (déménagement, évacuation des déchets,...) sont facturés à 0,32€/km.

### **B.4. Les statistiques entre le 1<sup>er</sup> avril 2010 et le 31 décembre 2010.**

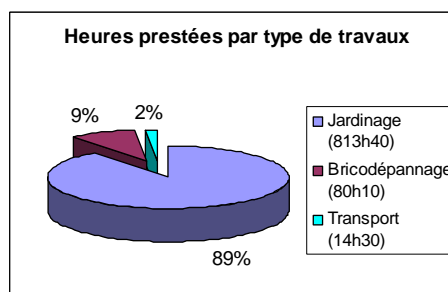
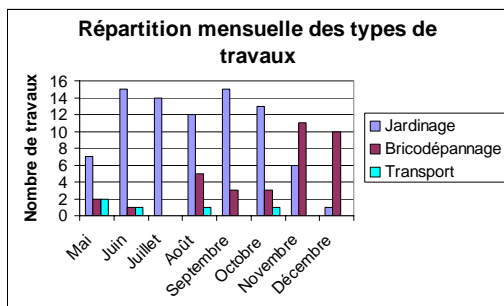
Recettes : 8315,75€, au 31/12/2010

- pour les réparations (habitat et transport): 802,77€ (37 travaux)
- pour le jardinage : 7512,98€ (86 travaux)

Travaux : 86 clients ont fait appel au service IDESS en 2010, pour un total de 123 travaux exécutés.

Public utilisateur :

<b>Sexe</b>	Femmes	64 – 74%
	Hommes	22 – 26%
<b>Etat civil</b>	Personnes isolées	56 – 65%
	Marié(e)s	9 – 10,5%
	Cohabitation légale	11 – 12,8%
	Famille monoparentale	10 – 11,7%
<b>Âge</b>	Moins de 30 ans	8 – 9,3%
	31-60 ans	26 – 30,2%
	Plus de 60 ans	52 – 60,5%
<b>Statut socio-économique</b>	Précarisé	80 – 93%
	Ordinaire	6 – 7%



Comme le montrent ces graphiques, la grande majorité des travaux consiste en du jardinage, essentiellement réalisé entre juin et octobre 2010. Dès le mois de novembre, on peut constater que les travaux de bricolage commencent à augmenter.

Le client qui fait typiquement appel à nos services est une femme isolée, âgée de plus de 60 ans, étant considérée comme précarisée (selon les critères de l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 juin 2007 concernant les IDESS).

### C. Magasin social (Abichouette)

Dès avril 2010, le magasin a été intégré dans l'IDESS. Dès lors, une nouvelle vendeuse a été engagée sous statut SINE, à temps plein. Ce changement a permis de restructurer le magasin. La finalité est de fournir à tous, mais plus particulièrement des personnes en difficulté, des articles de première nécessité.

L'année 2010 a été une année de transition : dès le début de l'année 2011, le magasin va diversifier ses activités vers un magasin social global.

La responsable du service social est chargée par le Conseil de l'Action sociale de la coordination sociale. Le secrétariat et l'intendance de l'Interservice social flémallois et des commissions sont toujours assurés par le CPAS. Chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal adressé aux membres de l'Interservice et des commissions ainsi qu'aux divers responsables politiques. Ces procès-verbaux sont aussi repris régulièrement et analysés selon 4 axes (informatif / formatif / performatif et transformatif).

**L'Interservice social flémallois** s'est réuni **7 fois** et a :

- reçu Madame SIMONIS pour la présentation des actions menées durant l'année 2009 ;
- accueilli Madame DECHAMPS pour la présentation de la coordination Côtés Femme avec un historique du travail d'éducation permanente de Vie féminine et des Femmes prévoyantes socialistes ;
- invité Praxis et Collectif Femmes battues pour présenter leur service ;
- accueilli le service REPIT de l'asbl Aide à Domicile et la Maison des Associations de Seraing ;
- accueilli de nouveaux membres de divers services ;
- entendu le Dr LEMAIRE pour le cycle de « formation/action » débuté au quatrième trimestre et qui se prolongera aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2011 ;
- entendu la présentation du Centre communal des Jeunes et de la Cellule Insertion du CPAS ;

Durant l'année 2010, **2** commissions ont été activées :

### **1. LA COMMISSION TOXICOMANIE**

Elle s'est réunie **3** fois et a :

- coordonné l'action « Midi 2 » réalisée par les partenaires à l'AGL en collaboration avec la directrice, Madame Simon ;
- proposé un état des lieux, lié spécifiquement au phénomène de la toxicomanie, dans les quartiers (à Ramet et Flémalle-Grande) ;
- été un espace d'échange des actions menées par les différents services membres (CCJ, éducateurs Courant d'R, CPAS ;
- évalué, lors de chaque séance, les actions du GAPpp réalisées seule ou en partenariat (actions à la Fiesta du rock, Travail de prévention récurrent auprès des élèves des deux établissements secondaires de la Commune, suivi en probation prétorienne dans le cadre de la Convention signée entre l'Administration Communale et Madame La Procureure du Roi ;
- soutenu l'équipe du GAPpp dans la proposition de formation à l'outil Kottabos pour les différents partenaires. Objectif de cette formation : être en accord avec les Organismes octroyant les subsides qui ne veulent pas de travail dans les écoles → le GAPpp est donc un partenaire accompagnant un service donnant la formation ;
- a été un partenaire relais dans les réunions du Comité de pilotage.

### **2. LA COMMISSION CRISE**

Elle s'est réunie **7** fois et a :

- réfléchi à la rédaction et la diffusion des procès-verbaux ;
- fait le point sur le nombre de participants ;
- mis sur pied un cycle de « formation/action » présentés par le Dr LEMAIRE ;
- examiné plusieurs situations de crise ;

- organisé 9 cellules de crise;

La Coordinatrice participe aux réunions organisées par l'Echevinat de la Jeunesse dans les cadre de la Coordination Jeunesse et est chargée du retour vers l'Interservice.

Les travailleurs « jeunesse » de terrain se sont réunis 2 fois – en juillet et août – pour procéder à la mise en place de l'ouverture d'un local dans la cour de l'ancienne école du Centre.

La Cuisine Centrale est la cuisine de collectivité organisée au sein du CPAS. 2010 a été l'année de la rationalisation et de l'innovation.

### **1. LA PRODUCTION DE REPAS POUR LES MAISONS DE REPOS**

L'ensemble de la production de repas pour les maisons de repos a été transféré en même temps que le déménagement de celles-ci au Domaine du Château (au 01/06/2010).

### **2. LES REPAS SCOLAIRES**

L'ensemble de la production de repas scolaires et pour les plaines a été centralisé au CPAS au 01/07/2010.

Les repas scolaires sont depuis le 01/09/2010 des repas chauds complets en vue d'augmenter la qualité de ceux-ci. La participation aux frais des parents est de 2,40€ pour un repas dans le maternel et de 2,80€ pour un repas dans le primaire.

La cuisine centrale est organisée sous la direction d'une diététicienne. Depuis le 01/09/2010, 9 travailleurs (8 + le chef de service) assurent chaque jour la production et la livraison de 500 repas scolaires et de 100 repas à domicile.

- 50 enfants, en moyenne, bénéficient chaque jour de la gratuité des repas scolaires sur base d'une enquête sociale détaillée.
- 50 enfants bénéficient de la gratuité de la plaine pendant lesquelles les repas sont aussi assurés par la cuisine centrale.
- 146 personnes différentes ont bénéficié des repas à domicile durant l'année 2010 sur base d'une enquête sociale détaillée (maladie, handicap, ...). Le prix de ces repas est proportionnel aux revenus avec un maximum de 10 € (prix moyen facturé 5,20 €).

### **1. SERVICE AIDE AUX FAMILLES**

Suite aux décisions du Comité spécial du service social, les ouvriers du service travaux du CPAS ont effectué :

- 12 interventions pour tontes de pelouse et tailles de haies chez les particuliers.
- 6 interventions pour évacuer le contenu de maisons ou appartements.
- 49 déplacements pour octroyer du mobilier aux usagers.

### **2. DONS DE MEUBLES**

En 2010, le CPAS a reçu 159 dons de meubles divers, réfrigérateurs, cuisinières, foyers, etc, durant la période écoulée. Seul le mobilier ou électroménager en bon état est redistribué aux familles nécessiteuses selon les besoins établis lors de l'enquête sociale.

### **3. PRÊTS DE VAISSELLE**

95 prêts de vaisselle ont été accordés aux différents services groupements et associations flémallois (92 en 2008 et 94 en 2009).

### **4. ENTRETIEN ET TRAVAUX**

Ce service a procédé aux tâches quotidiennes suivantes :

- Entreposage des nombreux dons de mobiliers au dépôt situé Voisinage Alard aux Trixhes
- Reprises et livraisons quotidiennes des thermos scolaires. Depuis septembre, il y a la livraison des repas chauds dans les écoles. Cela prend beaucoup plus de temps pour la livraison et la reprise.
- Garnitures florales des massifs et des bacs ornementaux (en saison) et entretien régulier du parc de verdure du site de l'Ermitage et des maisons de retraite « Leur Domaine » et « Résidence la Rotonde » ;
- Travaux d'entretien du parc, des abords et accotements du site de l'Ermitage

L'entretien des accotements, bordures et trottoirs de l'avenue Marcel Cools, des rues du Village, Baldaz, Sous les Roches, Haute Ruelle, de la Maison Bricteux et de la place du Village, de même que l'entretien des voiries de certains secteurs de la commune est en principe également dévolu à ce service.

Durant cet hiver assez rude, le service ouvriers a déblayé davantage les alentours du CPAS afin de ne pas mettre le personnel et la population se rendant au CPAS en danger et tout en connaissant les manquements d'approvisionnement en sel.

### **1. AIDES MÉNAGÈRES DU CPAS**

- 7.990,42 heures prestées, soit 50,41 personnes servies en moyenne par an.

### **2. AIDES FAMILIALES**

Dans le cadre des conventions passées avec les services extérieurs, le bilan s'établit comme suit:

- Aide à Domicile asbl (Service d'aides familiales Ougrée-Seraing-Flémalle) : 4.774 ,50 heures prestées.
- Centrale des Services à Domicile (C.S.D.) : 12.828,58 heures prestées.
- Aide et Soins à domicile asbl : 893,66 heures prestées.

### **3. SOINS À DOMICILE**

Dans le cadre de la convention passée avec la CSD, afin d'assurer les soins à domicile sur la commune de Flémalle, la CSD est intervenue à 32.000 reprises afin d'assurer des soins à domicile pour des flémallois.

## **1. LE CENTRE DE GUIDANCE**

### **1.1. Le Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA)**

Le nombre de demandes justifiant une prise en charge atteint quasi constamment la capacité d'accueil de l'équipe. Ceci nous oblige à gérer une liste d'attente.

Pour l'année 2010, les chiffres récoltés sont les suivants:

- 18 nouvelles demandes ont été enregistrées ;
- 7 d'entre elles ont pu être prises en charge ;
- 3 d'entre elles ont été orientées suite aux bilans ;
- 6 prises en charge ont été interrompues, soit suite à la fin du processus, soit suite à une orientation vers un enseignement plus adapté ;
- 8 demandes sont, en moyenne, en attente de prise en charge ;
- 23 situations sont activement prises en charge.

On constate peu de changement significatif dans l'équilibre des chiffres. Ceci s'explique par la constance du cadre administratif dans lequel nous travaillons. Il est certain, au vu des chiffres, que la capacité de prise en charge ne répond pas aux besoins de la population et de ses demandes.

La prise en charge des pathologies les plus désorganisées (psychoses, retards sévères de développement) nous pousse à développer une méthode de travail où l'intégration des différentes disciplines joue un rôle aussi important que l'action spécifique de chacune d'entre elles.

Les situations rencontrées associent le plus souvent des pathologies lourdes et des contextes de détresses sociales multiformes. Notre expérience confirme que l'identification des « ressources résiduelles » dans le traitement des pathologies lourdes, de la personnalité et du développement nécessite une attention particulière au contexte familial qui entoure l'enfant. Les membres des familles sont constamment sollicités comme partenaires des interventions centrées sur l'enfant qui bénéficie des prises en charge individuelles.

Le travail avec les familles et l'implication de tous les professionnels dans la recherche des « ressources résiduelles » au sein des relations familiales nécessiteraient une extension d'horaire pour ceux qui peuvent l'assumer. Ce travail assure la fondation du travail individuel thérapeutique, éducatif et orthoéducatif que nous effectuons.

### **1.2. Le Service de Santé Mentale**

Le Service de Santé Mentale de Flémalle, est sollicité par des demandes qui concernent la souffrance psychique des patients résultant de troubles d'adaptation scolaire, psychosociale et/ou de personnalité.

Complémentairement aux missions classiques des Services de Santé Mentale – thérapies individuelles (psychothérapie, logopédie), thérapies familiales, thérapies de couple – le Service de Santé Mentale de Flémalle a développé un Travail Thérapeutique de Réseau en intensifiant les pratiques de concertation clinique (réunissant patient – famille – professionnels directement concernés) et les pratiques de relais.

Le Service de Santé Mentale, à travers l'implication des différents membres de l'équipe clinique, est

un partenaire actif de l'Interservice Social Flémallois, de la Commission Crise et de la Commission Jeunesse.

L'année 2010 a été celle de :

- L'élaboration et la rédaction du « Projet de Service de Santé Mentale » sur base du Décret du 3 avril 2009 relatif à l'agrément des Services de Santé Mentale → projet rentré le 21 juin 2010.
- L'élaboration et la rédaction (en fonction du décret du 3 avril 2009) d'un « Projet d'Initiative Spécifique GAPpp » introduit par le Service de Santé Mentale à la Région Wallonne → projet rentré en novembre 2010.

Mars 2010 : Dans le cadre du Projet « Cohésion Sociale » PST3 « Améliorer la prise en charge des problèmes d'assuétudes en ambulatoire et/ou améliorer le retour du patient ayant bénéficié d'un séjour en institution pour un problème relatif aux assuétudes », engagement d'une infirmière spécialisée en Santé Communautaire.

Les compétences paramédicales, la mobilité et la disponibilité de ce nouvel acteur a permis de mieux gérer des situations difficiles sans recourir à des hospitalisations répétées, coûteuses et destructrices de l'insertion sociale et familiale.

Située en amont et en aval des hospitalisations, plus rares mais néanmoins nécessaires, l'infirmière spécialisée a participé à l'articulation des prises en charge ambulatoires et hospitalières.

Durant l'année 2010, le Médecin Psychiatre Directeur et les membres de l'équipe clinique ont été régulièrement sollicités par des familles ou par des professionnels de proximité du territoire activés par des jeunes gens (entre 11 et 15 ans) en grandes difficultés (rupture scolaire, liens familiaux et sociaux peu fiables, consommation de drogues licites et illicites, passages à l'acte délictueux).

Ils se sont investis dans la construction d'un travail de transversalité avec les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle et dans l'animation de concertations cliniques réunissant usagers et professionnels directement concernés territoriaux et extraterritoriaux (SAJ, SPJ, Service de médiation Scolaire...).

Dans le cadre de l'Interservice Social Flémallois, le Médecin Directeur a effectué des séances de sensibilisation au Travail Thérapeutique de Réseau.

Une Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau animée par le Docteur Jean-Marie Lemaire a débuté en septembre 2010.

La formation continuée des membres de l'équipe s'est également réalisée à travers la participation à des journées d'étude.

Dates	Thèmes	Participation
10/02/2010	Institut Wallon pour la Santé Mentale « Construire et gérer son projet »	2 membres de l'équipe clinique dans le cadre de l'élaboration et la rédaction du « Projet de Service de Santé Mentale »
24/02/2010	Institut Wallon pour la Santé Mentale « Construire et gérer son projet »	
08/03/2010	Institut Wallon pour la Santé Mentale « construire et gérer son projet »	
15/03/2010	Institut Wallon pour la Santé Mentale « Construire et gérer son projet »	
28/09/2010	Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau	4 membres de l'équipe clinique
26/10/2010	Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau	4 membres de l'équipe clinique

19/11/2010	SOS Enfants Mons-Borinage « ... du sentiment d'impuissance à la créativité »	2 membres de l'équipe clinique
21/12/2010	Formation/Action au Travail Thérapeutique de Réseau	4 membres de l'équipe clinique
Année Académique 2010-2011	3ème Cycle de Formation à la Thérapie Familiale	1 membre de l'équipe clinique

### Quelques chiffres

Nous avons enregistré 390 nouvelles demandes. Sur ces 390 demandes, 322 situations ont fait l'objet d'un processus de travail.

	Nouvelles demandes	Processus de travail	Dossiers actifs
Service de santé mentale	231	163 dont 58 adultes	274
Atelier des Ados	93	93	173
Ateliers des Enfants	66	66	184
<b>Total</b>	<b>390</b>	<b>322</b>	<b>631</b>

### **1.3. Les Ateliers des Enfants**

- Atelier des Enfants des Trixhes, ouvert en 1986 – Voisinage Bayard, 14 – 3 animatrices
- Atelier des Enfants de Flémalle-Grande, ouvert en 1988 – Grand Route, 105 – 3 animateurs + 1 bénévole
- Atelier des Enfants d'Ivoz-Ramet, ouvert en 2009 – Chaussée de Ramioul, 2 – 2 animatrices

Organisés et gérés par l'Echevinat de la Petite Enfance, ils s'inscrivent dans un partenariat avec le Service de Santé Mentale du CPAS de Flémalle.

La coordination pédagogique et la supervision clinique des 3 équipes sont assurées par un membre de l'équipe clinique du Service de Santé Mentale : Christiane De Pasqua-Luyten.

Les Ateliers des Enfants sont des structures de terrain et de proximité qui accueillent les enfants de l'enseignement primaire et leurs familles autour de la tâche scolaire à domicile.

Ce service à la population est gratuit.

Complémentairement à l'aide scolaire apportée aux enfants, les animatrices des Ateliers privilégient le travail avec les familles et avec les écoles.

En 2010 elles ont organisé et/ou participé à des activités dans les quartiers :

- Marché de Noël
- Chasse aux œufs
- Fête de quartier
- Fêtes de l'Atelier

Ces activités, auxquelles collaborent activement familles et professionnels sont autant d'occasions d'échanges de savoirs, de tissages de liens et d'expériences d'insertion sociale.

Les animateurs (trices) des Ateliers des Enfants sont membres de l'Interservice Social Flémallois. Leur insertion dans les quartiers et les écoles et leur proximité des familles (depuis de nombreuses années) font d'eux (d'elles) des personnes relais tant pour les habitants de la commune que pour les professionnels de l'éducation, de l'aide, du soin et du contrôle.

### Des chiffres pour l'année 2010

	<b>Atelier des Enfants Trixhes</b>	<b>Atelier des Enfants Flémalle-Grande</b>	<b>Atelier des Enfants Ivoz-Ramet</b>
Nombres d'enfants inscrits	79	59	46
Filles	39	30	18
Garçons	40	29	28
Familles Belges	50	39	35
Familles immigrées	29	20	11
Familles de 3 enfants et +	54	48	27
Familles monoparentales	35	19	3
Familles recomposées	20	7	15
Familles « classiques »	22	34	26
Familles accueil	2	0	2
Fréquentation différentes écoles de la Commune	6 écoles	10 écoles	4 écoles
Au 31 décembre 2010, nouvelles inscriptions	24	22	20

#### **1.4. L'Atelier des Ados**

**L'Atelier des Ados** est une **structure de proximité** qui accueille des jeunes flémallois, fréquentant l'enseignement secondaire, et leurs familles, autour des enjeux scolaires.

Ce « service à la population » est gratuit.

Les locaux de l'Atelier des Ados sont situés **Grand Route, n°103 à 4400 Flémalle**

Organisé et géré par le CPAS, l'Atelier des Ados s'inscrit dans un travail de **partenariat** de différents services du territoire:

- Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS), la Commune de Flémalle délègue un éducateur temps plein en tant qu'éducateur référent de l'Atelier des Ados – Steve Kramer.
- Le Service de Santé Mentale du CPAS (SSM) délègue un membre de son équipe pour la coordination du projet – Christiane De Pasqua-Luyten.
- Le Centre Communal des Jeunes délègue, une à deux fois par semaine, un animateur socioculturel et est le « partenaire privilégié » lors de l'organisation d'activités culturelles, sportives ou récréatives.
- Le service Courant d'R de l'Echevinat de la Jeunesse est une ressource régulière lors de l'élaboration et de la réalisation de projets spécifiques.
- L'AMO « Ecoutons les Jeunes » est une ressource ponctuelle.

Ce partenariat entre différents services jeunesse permet d'installer des **pratiques de relais** entre les membres des familles et les services du territoire.

Par l'intermédiaire de l'éducateur référent de l'Atelier des Ados, ces **pratiques de relais** s'exercent aussi avec les membres des familles et des services de la commune tels le Centre de Guidance, le Service d'Insertion du CPAS, le Service d'Assistance aux Victimes de la Police Locale, les Ateliers des Enfants, etc.

**Groupe de travail et Commission jeunesse de l'Interservice Social flémallois :**

La coordinatrice et l'éducateur de l'Atelier des Ados sont des membres actifs de l'Interservice Social flémallois, de la Commission Crise, de la Commission Toxicomanie et de la Commission Jeunesse.

Ils participent régulièrement aux concertations cliniques organisées autour de jeunes fréquentant l'Atelier des Ados et/ou autour de jeunes activant les services du territoire.

### **Année scolaire 2009-2010**

#### **Du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 30 juin 2010**

Nombre de dossiers en cours : 111 jeunes dont 54 nouvelles demandes  
65 jeunes entre 12 et 15 ans  
46 jeunes de + 15 ans  
50 filles  
61 garçons

**Du 17 au 31 août 2010**, l'Atelier des Ados a organisé des séances de remédiation et de préparation aux examens de seconde session :

Nombre de Jeunes inscrits 61 jeunes (dont 33 n'ayant pas fréquenté l'Atelier pendant l'année scolaire écoulée).  
Fréquentation moyenne 40 jeunes par jour  
Taux de réussite 90 %

### **Année scolaire 2010-2011 : 1<sup>er</sup> trimestre**

#### **Du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 décembre 2010**

Nombre de dossiers en cours : 66 jeunes dont 28 nouvelles demandes  
41 jeunes entre 12 et 15ans  
25 jeunes de + 15 ans  
37 filles  
29 garçons

### **Tableau annuel des présences** (année 2010)

Mois	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jeunes accueillis
Janvier	19	294
Février	15	238
Mars	23	321
Avril	12	203
Ma	17	340
Juin	19	304
Août	16	466
Octobre	20	255
Novembre	14	253
Décembre	16	289

### **Calendrier des activités**

- Aide pédagogique

Tout au long de l'année scolaire, les 5 jours de la semaine, organisation d'une aide pédagogique :

- un suivi scolaire régulier permettant au jeune d'acquérir une capacité d'organisation de son travail et lui proposant une aide pédagogique quotidienne si nécessaire.
- un accompagnement pédagogique dans certaines matières.
- une remédiation à travers des modules de rattrapage construits avec le jeune dans les matières : mathématiques – sciences, français et langues.

Horaire : Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 13h à 16h.

L'Atelier est fermé pendant les périodes de congés scolaires. Cependant, des semaines de remédiation sont organisées en août (9h à 15h).

Collaboration avec l'établissement secondaire Athénée Provincial Guy Lang de Flémalle

- De janvier 2010 à décembre 2010 : Midi 2 - Permanence d'accueil se déroulant durant les temps de midi à l'Athénée Guy Lang.
- 01/09/2010 : Présentation de l'action Midi 2 et de l'Atelier des Ados à l'ensemble du personnel.
- 28/01/2010, 20/04/2010, 30/06/2010 : Présence de l'éducateur référent aux réunions des parents.

- Intégration sociale

Ces activités permettent aux jeunes de l'Atelier des Ados de vivre différentes expériences favorisant leur socialisation (intégration, responsabilisation, citoyenneté).

Date	Organisateurs/ partenaires	Activités	Interventions financières
31/03/2010	Atelier des Enfants de Flémalle-Grande, CPAS, AMO Ecoutons les Jeunes, Courant d'R, La maison de la Laïcité	Chasse aux Œufs à Flémalle-Grande	Partenariat financier entre les différents services porteurs du projet
3/04/2010	Atelier des Enfants de Flémalle-Haute (Trixhes), CPAS, AMO Ecoutons les Jeunes, Centre Communal des Jeunes	Chasse aux Œufs à Flémalle Haute (Trixhes)	Partenariat financier entre les différents services porteurs du projet
12/05/2010	Centre Communal des Jeunes, GAPpp, CPAS, AMO Ecoutons les Jeunes, Courant d'R	Fête du Printemps : Opération « Coup d'jeunes » dans le quartier J.J Merlot	Partenariat financier entre les différents services porteurs du projet
28/06/2010	Centre Communal des Jeunes	Walibi	Intervention dans les frais de transport et d'entrée par le CCJ pour les jeunes n'ayant pas participé au projet d'autofinancement.

Du 1 <sup>er</sup> au 14 juillet	CPAS, Région Wallonne	Eté-Solidaire, je suis partenaire	La rémunération des jeunes est assurée par la Région Wallonne.
24/11/2010 1/12/2010	Centre Communal des Jeunes	Initiation au grimage	<u>Matériel</u> : CCJ
21/12/2010	Centre Communal des Jeunes	Marché de Noël à Liège : Descente en luge	<u>Transport et entrée</u> : CCJ

Projet d'autofinancement = <i>Projet à court terme ( 3 mois )</i> Organisation d'actions afin de réduire le coût financier de la sortie de fin d'année <u>Partenaire/organisateur</u> : Centre Communal des Jeunes		
2/05/2010	Participation à la brocante dans le quartier du parapluie (Flémalle-Grande) : vente de brochettes de chiques	
12/05/2010	Participation à l'opération « Coup d'jeunes » dans le quartier J.J Merlot : vente de bics et de brochettes de chiques	
28/06/2010	Activité de fin d'année et de clôture du projet autofinancement : Walibi	

Projet voyage = <i>Projet à long terme (1 à 2 ans)</i> <u>Partenaire/organisateur</u> : Courant d'R		
De mars à mai 2010	Mars 2010 : Réflexion entre intervenants (Atelier des Ados et Courant d'R) autour d'un groupe de jeunes fréquentant la structure.  Avril 2010 : Réunion avec les jeunes et le service Courant d'R : Présentation du projet aux jeunes et constitution du groupe.  Tous les parents des jeunes ont été rencontrés afin de leur présenter le projet et d'avoir leur accord.  Mai à fin juin : Réunions hebdomadaires avec le groupe : Organisation pour la Fiesta du Rock	...
18, 19 et 20 juin	Participation du groupe à la Fiesta du rock 2010 : vente de pizzas et gestion des toilettes	

L'Atelier des Ados est valorisé auprès du Ministère de la Région Wallonne dans le cadre du PCS.

## 1.5. Le GAPpp

Le service GAPpp – Gestion, Autonomie, Prévention, produits psychotropes – est un service communal dont la gestion journalière a été confiée au CPAS.

### 1.5.1. Le Personnel

	Ministère de la Région Wallonne PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Service Public Fédéral Intérieur PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention)
Nombre d'emplois	2 ½ équivalent temps plein + 1 temps plein dégagé dans le cadre de l'Atelier des Ados (voir ci-dessus)	1 équivalent temps plein

NB :

- Un nouvel éducateur engagé à temps plein renforce l'équipe GApp dans le cadre du PCS depuis fin 2010.
- L'éducateur engagé à ½ temps dans le cadre du PSSP a clôturé ces interventions faisant le choix d'une autre orientation professionnelle. Il n'est actuellement pas remplacé.
- Une demande de reconnaissance du GAPpp comme initiative spécifique a été introduite auprès du Service Publique de Wallonie fin de l'année 2010.

### 1.5.2. Les objectifs

Les objectifs sont différents selon les sources de subsidiation :

Le SPF Intérieur impose de lutter contre les nuisances publiques liées à l'usage de drogue. Le détail des objectifs ainsi que la méthode d'évaluation des résultats constituent le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention.

Dans le cadre du PCS, les actions sont réparties selon 4 axes de travail :

- Répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion ;
- Répondre aux besoins locaux en matière de réduction des risques liés à la toxicomanie ;
- Retisser les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels ;
- Répondre aux besoins locaux en matière de prévention de la délinquance et d'assistance aux victimes.

### 1.5.3. Les actions

**Action 1: Accueil et travail psychothérapeutique intégré** avec des usagers de produits psychotropes (médicaments, alcool, stupéfiants) et/ou de leur famille. Rencontre avec les consommateurs en entretiens individuels ou de famille ; dans le service ou à l'extérieur (domicile, hôpital, accompagnement dans les démarches, etc.).

L'équipe participe à de nombreuses « Concertations Cliniques » afin de rencontrer les autres professionnels qui sont eux aussi sollicités par l'utilisateur du service.

**Horaires** : permanences d'accueil tous les lundis, mercredis et vendredis de 13h. à 15h.

#### Les statistiques :

La file active est de **180 personnes**

Pour 154 d'entre elles, il y a eu un accompagnement psycho social et/ou des démarches réalisées.

Concernant les nouvelles demandes, **51 personnes** (21 femmes et 30 hommes) se sont adressées au service. Parmi celles-ci, 6 ont été orientées vers un autre service.

Les produits consommés pour les nouvelles demandes :

Nous avons comptabilisé les produits consommés par chaque personne. Dans plusieurs situations cliniques, l'utilisateur consomme plusieurs produits. Ceci explique le nombre supérieur de type de consommation par rapport au nombre d'utilisateurs.

- Alcool : 22
- Cannabis : 17
- Opiacés (ex : héroïne) : 13
- Stimulants : 2
- Médicaments : 2
- Jeux : 2
- Sans (conjoints, parents, etc.) : 8

Les tiers demandeurs :

- Médecins généralistes : 9
- Services du territoire : 16
- Familles/Amis : 13
- Justice (probation, aide aux victimes) : 7
- Service hors territoire : 5
- Recherche dans bottin et répertoire 1

La majorité des usagers du service sont de nationalité belge.

### **Action 2 : Travail/actions dans les quartiers**

Ce travail de proximité vise à accroître l'accessibilité du service en sortant du cadre habituel de travail. Cette approche est réalisée dans :

- les locaux communautaires : L'éducateur est hebdomadairement présent dans des locaux du type : Bruta de Ramioul, permanences CCJ Ivoz Ramet et Trixhes, local d'accueil de Flémalle Grande ...
- Fiesta du Rock : action de visibilité
- Dans les quartiers : Participation à diverses actions organisées par des partenaires : « Stage Arc-en-ciel » - 7 juillet 2010. Initiative de l'atelier des enfants de Ramet, « Coup d'jeunes dans le quartier du Parapluie » - 12 mai 2010. Partenaires : CCJ, Courant d'R.

### **Action 3 : Travail dans les écoles**

Le GAPpp est partenaire **de l'action « midi 2 »** à l'Athénée Provincial Guy Lang.

Il s'agit d'une délocalisation de 6 services psycho-médico-sociaux : CCJ, Courant d'R, GAPpp, Atelier des Ados. Ecoutons les Jeunes et le CPAS se sont retiré de ce projet en septembre 2010.

Le GAPpp a animé des séances de 2 heures **avec l'outil Kottabos (prévention des situations d'alcoolisation aiguës)** pour les élèves de 4<sup>ème</sup> année secondaire accompagnés par l'enseignant.

Programme de **prévention des assuétudes** au sein de l'enseignement secondaire spécialisé de la **Communauté Française « l'envol »**. Ce programme est constitué de trois séances pour chaque groupe.

### **Action 4 : Travail de réseau**

- Participation au réseau territorial : Interservice social, Commission Toxicomanie, Commission Crise, Commission Atelier des Ados, Comité d'accompagnement du PPP (2 réunions en 2009), Commission Jeunesse et groupe Jeunesse coordonnés par l'Echevinat Jeunesse, Culture Sport et Loisirs.

- Participation au réseau extraterritorial : Participation au comité de pilotage du « réseau d'aide et de soins et services spécialisés en assuétudes » (décret de la Région Wallonne).

## **2. LA PRÉVOYANCE SOCIALE**

Les missions de Prévoyance sociale sont déléguées au CPAS par la Commune.

<b>Statistiques du 01.10.2009 au 31.12.2010* :</b>	<b>Nombre de demandes</b>
<b><u>Pensions de retraites</u></b>	
ONP (Pensions)	<b>98</b>
INASTI (Pensions indépendants)	<b>0</b>
Pensions allemandes	<b>3</b>
<b><u>Maladies et personnes handicapées (SPF SS)</u></b>	
Maladies et personnes handicapées (SPF SS)	<b>256</b>
<b><u>Téléphone au tarif social</u></b>	
Tarif spécial Belgacom	<b>20</b>
Intervention Province de Liège	<b>17</b>
Biotélévigilance Province de Liège	<b>0</b>
<b><u>Opération « Mébar »</u></b>	<b>21</b>
<b><u>Rado-Télé redevance</u></b>	<b>13</b>

\* Période de 14 mois suite à la nouvelle période de référence du rapport d'activités.

## **3. LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS**

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 15 membres, s'est réuni, au cours de l'année 2010, à 5 reprises. Selon les préoccupations des différentes associations représentées par les membres, différents thèmes ont été abordés, en faisant appel à des experts de terrain.

« **Comment se préparer à entrer en Maison de Repos ?** », un sujet abordé à plusieurs reprises, notamment par la visite d'une assistante sociale du CPAS affectée au service social d'aide générale, spécialisée en cette matière.

**La violence envers les femmes** a fait l'objet d'une information orientée sur la prévention de cette problématique, en collaboration avec un expert.

**L'utilisation rationnelle de l'énergie** préoccupe chacun, soucieux de ses factures mensuelles. C'est pourquoi une assistante sociale du CPAS (Cellule Energie), est venue informer sur les trucs et astuces pour économiser l'énergie. Suite à cette séance, les membres ont répercuté les informations au sein de leurs associations, qui ont décidé, à leur tour, d'approfondir le sujet, avec le soutien de la Cellule Energie.

**Le service « Flémal'Idess »** a été invité à exposer ses offres de prestation destinées aux Flémallois, bien utiles pour les personnes qui n'ont plus la force et la santé d'effectuer eux-mêmes des petits travaux d'entretien à leur domicile.

En 2009, une demande de **cours d'informatique** destinés aux seniors était en cours. En collaboration avec l'APPS et le CPAS, 2 formateurs ont été recrutés afin d'encadrer des cours

d'initiation à l'informatique. Deux modules de 15 semaines ont été organisés pour le plus grand plaisir des participants.

Toutefois, l'ordre du jour a aussi été fréquemment consacré à la préparation de la **Journée Intergénérationnelle** du 28 mai 2011. L'objectif de cette journée consistait à identifier les offres de services disponibles sur le territoire, non seulement à l'égard des seniors, mais aussi des plus jeunes.

Par ailleurs, le Président du CCA, Mr. Dany Renkin, s'est rendu à la **Commission provinciale des Seniors**, pour relayer la voix de notre CCA. Il s'agissait d'une première rencontre entre tous les CCA, où chacun a eu l'occasion de se présenter.

**CHAPITRE 8 : LES DOTATIONS ET SUBSIDES 2010**

<u>Pouvoirs subsidiant</u>	<u>Service concerné Si spécifique</u>	<u>Droits</u>	<u>Libellé</u>
Commune		2.750.000,00 €	Dotation communale
Région wallonne		280.711,98 €	Fonds spécial de l'Aide sociale
Région wallonne	Médiation de dettes	14.424,30 €	Subventions médiation de dettes
Fonds de l'eau		1.736,67 €	Fonds Eau/SPGE - Soutien administratif
Région wallonne	Cellule énergie	10.000,00 €	Subside Tuteur énergie en plus des points APE
Région wallonne	Cellule énergie + aide sociale	14.876,99 €	Guidance sociale en matière de consommation d'énergie (Subside 2009-2011 de 50.000 €)
Fonds mazout		2.430,00 €	Allocation de chauffage indemnité frais administratif
Fonds mazout	Aide sociale	44.277,99 €	Allocation de chauffage octroyé
CREG	Aide sociale + personnel (3 pers.)	194.248,98 €	Fonds social gaz/électricité/
Fédéral	Aide sociale	29.380,00 €	Fonds socioculturel
Fédéral		1.875,00 €	Garanties locatives – Frais administratifs
Communauté française	Ateliers des Ados	4.290,67 €	Ecole des devoirs/ONE
Région wallonne	Insertion	3.150,00 €	Eté solidaire – Engagement étudiants
Région wallonne	Insertion	11.238,86 €	Convention CPAS/FOREM
FIPI	Ateliers des Ados	8.000,00 €	FIPI
Région wallonne	SSM	40.000,00 €	PST3 Assuétudes
AWIPH	CRF	7.725,03 €	SUBSIDES CRF/RW AWIPH

**N.B.** : Ceci est un aperçu des subsides spécifiques en n'est pas exhaustif : ne sont pas repris notamment dans ce tableau (il convient donc de se référer aux Comptes annuels 2010) :

1. Les subsides en personnel relativement aux points APE (quota global ou spécifique) et relativement aux emplois Maribel (9 emplois).
2. L'ensemble des contributions du SPP Intégration sociale dans le paiement des revenus d'intégration (50, 60 ou 100 %, mise à l'emploi, ...) et dans l'aide sociale équivalente Etrangers (50 ou 100 %). Il en est de même concernant le droit de tirage pour l'eau qui est un « crédit » ouvert auprès de l'organisme.
3. Les montants remboursés par l'INAMI ou les mutuelles pour les prestations des thérapeutes du CRA et du SSM.

